



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1956 VENDREDI 7 MARS 2014

PCT-Brazzaville Gabriel Oba Apounou a cédé le témoin...

Gabriel Ondongo, longtemps connu dans la direction du mouvement juvénile du Parti congolais du travail (PCT), a été porté à la tête de la fédération de ce parti à Brazzaville, mettant ainsi un terme à 14 ans de règne de Gabriel Oba Apounou.

Le duel électoral attendu entre les deux hommes n'a pas eu lieu au cours de l'assemblée générale électorale fédérale tenue le 5 mars au Palais des congrès. Afin de favoriser le consensus et l'unité, la direction nationale du PCT a dissuadé le président sortant de se représenter.

«Ce n'est pas par haine pour le président Oba Apounou que la direction politique a pris cette décision», a déclaré le secrétaire général du parti, Pierre Ngolo. Il a inscrit le choix du nouveau dirigeant du PCT-Brazzaville dans l'esprit du dernier congrès qui, en 2011, appelait au rajeunissement des instances de cette formation politique. Un nouveau secrétariat et une commission de contrôle et d'évaluation ont été élus lors de cette réunion.



Page 2

... à Gabriel Ondongo

SANTÉ PUBLIQUE

Le débat sur la dissolution de la Comeg se poursuit



Le comité de pilotage de la Comeg

La dissolution de la Congolaise des médicaments essentiels et génériques (Comeg) évoquée par le ministre de la Santé semble ne pas faire l'unanimité parmi les partenaires financiers de cette centrale d'achat.

Selon l'attachée de coopération pour le secteur de la santé à la Délégation de l'Union euro-

péenne, Flora Bertizzolo, le gouvernement congolais devrait tenir compte des investissements financiers et humains réalisés depuis la création de la Comeg. Cette réticence vis-à-vis du projet ministériel est aussi exprimée par le directeur des programmes avec l'UE au ministère congolais du Plan, Bienvenu Martin Okogna: «Une information peut arriver là-bas tronquée par une personne qui ne veut pas de la centrale», a-t-il lâché, hier, alors que se réunissait le comité de pilotage du projet Pharma-Comeg.

Page 5

CENTRAFRIQUE

Le Congo accorde une aide de 5 milliards FCFA à la RCA

Le gouvernement congolais a annoncé hier, dans un communiqué de presse du ministère de l'Économie et des Finances, une aide budgétaire de cinq milliards FCFA à la République Centrafricaine.

Cette aide intervient après le prêt de 25 milliards FCFA pré-

cédemment concédé à ce pays en proie à d'énormes difficultés financières et humanitaires qui avait permis de payer quatre mois de salaires aux fonctionnaires.

Le soutien financier du Congo vis-à-vis de la Centrafrique s'inscrit dans le cadre de l'appel

à l'appui lancé par la nouvelle présidente de transition, Catherine Samba-Panza, à ses pairs d'Afrique centrale. Il intègre l'initiative de solidarité de la CÉÉAC qui s'engageait, lors du dernier sommet de l'Union africaine à disposer 50 milliards FCFA d'aide à ce pays.

DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

La CÉÉAC prend la gestion et l'organisation du FIPAC

Le Congo a transféré la gestion du siège et l'organisation du Forum international sur les peuples autochtones d'Afrique centrale (FIPAC) dont il est l'initiateur, au secrétariat général de la CÉÉAC (Communauté économique des États d'Afrique centrale).

L'acte portant transfert du FIPAC a été signé hier à Impfondo, dans le département de la Likouala, en marge de la 3^e édition dudit fo-

rum, par le président de la République Denis Sassou N'Guesso et son homologue tchadien, Idriss Deby Itno en sa qualité de président en exercice de la CÉÉAC, en présence du chef de l'État béninois, Thomas Boni Yayi.

«À partir de ce jour, la CÉÉAC assurera la gestion et le fonctionnement du Fipac et y affectera les personnels qui seront placés sous son autorité directe», a déclaré le mi-

nistre congolais de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo.

La construction du siège de la FIPAC, sur une superficie de 184 hectares a été financée par le gouvernement congolais pour un coût de 1.309.476.000 FCFA auquel s'ajoutent 525 millions FCFA de frais supplémentaires liés au mobilier et autres composantes.

Page 9

ÉDITORIAL

Gare au gaspillage !

Page 2

ÉDITORIAL

Gare au gaspillage !

Nul ne saurait se plaindre que l'Organisation des Nations unies prenne enfin conscience des dangers extrêmes que recèle la crise présente en Centrafrique et encore moins que la communauté internationale se décide à soutenir l'action des pays africains qui s'efforcent d'aider les autorités de ce pays à sortir de l'ornière. Mais alors que démarre le processus qui devrait aboutir au déploiement prochain, sur le terrain, de quelque dix mille Casques bleus, il nous paraît indispensable de rappeler les quelques vérités suivantes, même si celles-ci ne sont pas agréables à entendre.

1. Pour qu'une force internationale remplisse les missions qui lui sont dévolues, il faut d'abord et avant tout que les soldats et les officiers la composant aient un minimum de connaissances sur la société au secours de laquelle ils vont se porter. Déployer sur le terrain des unités totalement étrangères au continent, comme cela s'est fait en République démocratique du Congo et ailleurs, ne saurait aboutir qu'à de cuisants échecs.

2. Au-delà même de cette règle de bon sens, le commandement d'une telle force doit impérativement être confié à des officiers généraux qui connaissent bien le sol sur lequel ils feront manœuvrer leurs troupes et plus encore le peuple auquel ils devront porter secours. Pour dire les choses crûment, la direction de la future force d'intervention en Centrafrique doit être confiée à un homme originaire du Bassin du Congo.

3. Les troupes déployées sur le terrain doivent elles-mêmes être mues par un idéal humaniste et non, comme cela s'est vu partout où intervenaient les « casques bleus », par la volonté de se payer sur la bête en volant, violant, humiliant les hommes, les femmes et les enfants auxquels ils devaient porter secours. Quant aux cadres de la force d'intervention, ils doivent se consacrer pleinement à leur mission et non chercher à jouir du temps présent.

L'opération qui se prépare en Centrafrique sous l'égide des Nations unies va coûter des centaines de millions, voire des milliards de dollars. Il serait à tous égards désastreux que l'argent de la communauté internationale soit à nouveau gaspillé.

Les Dépêches de Brazzaville

PCT

Gabriel Ondongo prend les rênes de la fédération de Brazzaville

Le nouvel élu succède à Gabriel Oba Apounou qui a passé quatorze ans à la tête du PCT de la ville capitale. Le 5 mars, au palais des Congrès, c'est non sans regret qu'il a transmis la couronne de président à Gabriel Ondongo à l'issue de l'assemblée générale électorale.

En effet, le président sortant, Gabriel Oba Apounou, a battu campagne jusqu'à la dernière minute avant d'être contraint par la direction politique du parti à retirer sa candidature. Il a remercié toute l'équipe qui a travaillé avec lui pendant quatorze ans et les militants qui l'ont soutenu lors de sa campagne électorale. «*Je sais que si la direction politique m'avait permis de déposer ma candidature, vous auriez voté pour moi. Je reste toujours présent à vos côtés. Vous pouvez compter sur moi pour les combats politiques à venir. Le chemin de la lutte est encore long*», a-t-il déclaré, avant de présenter le bilan de son mandat, dont il pense qu'il est positif au regard de toutes les vicissitudes qu'impose l'animation du parti au niveau de la ville capitale dont la mission est d'imprimer le rythme, le ton et la cadence.

De son côté, le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, a justifié la décision de la direction politique de retirer la candidature



Les membres du PCT de Brazzaville

de la restructuration du PCT à Brazzaville, débutée le 10 avril 2013.

«Ce n'est pas par haine pour le président Oba Apounou que la direction politique a pris cette décision. La plupart d'entre nous ont été à l'école d'Oba Apounou. Homme politique expérimenté, il demeure membre du bureau politique de notre parti.»

part d'entre nous ont été à l'école d'Oba Apounou. Homme politique expérimenté, il demeure membre du bureau politique de notre parti. Nous

L'intérêt général doit primer

En outre, il a exhorté les cadres et membres du parti à la discipline et au travail, tout en reconnaissant les adversités auxquelles avait fait face le bureau sortant avant de les féliciter. «*Les combats politiques à venir nous imposent une ligne de conduite à suivre. Nous devons dépasser des considérations subjectives et les passions qui sont les obstacles à notre épanouissement. Le devoir militant nous appelle à placer l'intérêt général au-dessus des intérêts particuliers*», a ajouté Pierre Ngolo.

Interrogé par la presse, le nouveau promu a, de son côté, pris l'engagement de mobiliser les militants de Brazzaville dans la perspective des élections locales et sénatoriales. Il a annoncé que son équipe et lui-même allaient mettre tout en œuvre pour maintenir la flamme du parti à Brazzaville, comme d'habitude. Invité à préciser ses ambitions, il a indiqué qu'elles consisteraient à mettre en œuvre des orientations du sixième congrès extraordinaire, qui était placé sous le signe de l'ouverture et de la modernisation du PCT. À l'issue des travaux a été mis en place le conseil fédéral de trois cent onze membres ; le secrétariat du conseil fédéral de neuf membres dirigé par Gabriel Ondongo et la commission fédérale de contrôle et d'évaluation de cinq membres présidé par Daniel Vincent Niamalo.

Roger Ngombé

Les membres du secrétariat fédéral du PCT-Brazzaville
Président : Gabriel Ondongo
Secrétaire à l'organisation : Hyacinthe Ongoto
Secrétaire à la formation politique : Jean Eyenga
Secrétaire à la communication, porte-parole de la fédération : Guy Martin Abolawé
Secrétaire à l'administration et aux finances : Marcel Banzouzi
Secrétaire à la jeunesse : Christian Serge Mbot
Secrétaire à la promotion de la femme

: Nathalie Kaki
Secrétaire aux droits humains : Alphonse Ngampourou
Secrétaire aux mouvements associatifs et aux groupes vulnérables : Zacharie Bakana
Les membres de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation
Président : Daniel Vincent Niamalo
Vice-président : Isidore Lenga
Secrétaire : Daniel Mbama
Membres
-Aurélien Loembé
-Antoine Akondzo

de Gabriel Oba Apounou. Ce choix, a-t-il dit, obéit aux orientations du sixième congrès extraordinaire tenu en 2011 qui avait prescrit au parti, entre autres, la mission de rajeunir ses instances dirigeantes.

«*Ce n'est pas par haine pour le président Oba Apounou que la direction politique a pris cette décision. La plu-*

pouvons le consulter à tout moment pour bénéficier de ses sages conseils. Notre ambition à tous est d'amener le PCT à se mettre au niveau des formations politiques qui se battent pour le développement du Congo», a indiqué Pierre Ngolo, avant d'ajouter que Gabriel Oba Apounou a toujours été un grand et le resterait. L'orateur a salué la fin en dou-

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo
Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

COOPÉRATION CONGO-UNION EUROPÉENNE

Le comité de pilotage du Pareda dresse son bilan à mi-parcours

Les membres du comité de pilotage du Projet d'action pour le renforcement de l'État de droit et des associations (Pareda) se sont réunis en session ordinaire, le mercredi 5 mars, dans les locaux du ministère de la Justice et des droits humains, en vue de dresser le bilan des activités réalisées selon la feuille de route du projet.

En effet, le Pareda est un projet initié par le gouvernement congolais en partenariat avec l'Union européenne (UE). Il a pour mission d'appuyer l'État congolais à la modernisation du secteur de la justice et des droits humains, et résulte d'une convention signée en juin 2010 entre les deux parties. Ainsi, pour assurer son meilleur suivi et évaluer ses avancées, un comité de pilotage a été institué qui devrait se réunir chaque trimestre. C'est ce qui justifie le mobile principal de ces retrouvailles qui interviennent, selon les organisateurs, six mois après une expertise réalisée par les membres du comité de pilotage.

La rencontre a également permis aux participants de constater l'état des lieux du projet, notamment au plan de son évolution, jugée positive par les animateurs. «La rencontre de ce jour nous of-

fre une occasion propice de mesurer la distance parcourue et les résultats obtenus. Plus précisément, en ce qui concerne les activités réalisées pour la modernisation de notre justice», a déclaré à l'issue de la réunion, le directeur de cabinet du ministre de la Justice et des droits humains.

Étayant la liste des réalisations permettant de mesurer l'évolution positive du projet depuis son étape de lancement, le directeur de cabinet du ministre a souligné que certaines activités avaient été réalisées. Elles se résument aux travaux de réhabilitation partielle des maisons d'arrêt de Brazzaville, Pointe-Noire et de Dolisie et de la prison du commissariat central de Pointe-Noire, sans oublier les activités réalisées par les ONG bénéficiaires du projet Pareda pour l'acquisition des chaînes pénales et civiles. «Le Pareda dont la mission première est d'aider le gouvernement dans le renforcement de l'État de droit, constitue un instrument important pour la réalisation de sa politique», a ajouté le directeur de cabinet avant de signifier que, parmi les activités qui restent à mener, se trouve l'organisation en 2014 des états généraux de la justice. Appréciant pour sa part le projet,



Le présidium de la réunion

le chef de la délégation de l'UE au Congo, Matteo Sirtori, a reconnu adhérer à l'ambition du gouvernement de doter le pays d'une justice humaine et efficace. Une ambition qui s'appuie sur le principe selon lequel, la justice serait un levier essentiel de l'État de droit et du développement humain. «L'accord sur le projet Pareda visait

trois composantes à savoir, l'amélioration du fonctionnement de la justice pour une meilleure qualité des services dans les cours et tribunaux, un appui du secteur pénitentiaire et celui de la société civile dans le domaine des droits de l'homme», a-t-il précisé.

Clôturent les travaux qui ont duré

toute une journée, le représentant de l'ordonnateur principal du Fonds européen pour le développement, Elenga Ekobo, a reconnu que, même si ce projet a eu du retard dans sa mise en œuvre, plusieurs activités se réalisent aujourd'hui. «Beaucoup reste encore à faire», a-t-il prévenu.

Rock Ngassakys

POSTES ET COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Des pourparlers pour relancer l'école de formation

Dans le but de recouvrer sa vocation de pays de référence en matière de formation en postes et télécommunications, le Congo envisage de signer avec la Chine, à l'occasion du cinquantenaire de l'établissement de leurs relations, un accord pour le rétablissement de son école qui n'existe plus depuis une trentaine d'années.

Le ministre des Postes et Télécommunications, Thierry Lézin-Moungalla, l'a annoncé au cours du dialogue intergénérationnel organisé à l'occasion de la Conférence générale de la jeunesse tenue récemment à Brazzaville. Le ministre, qui a rappelé le rôle de son département au XXIe siècle, s'est engagé à aider la jeunesse à travers cette école de formation initiale et continue des métiers de postes et communications électroniques. Reconnaisant que le secteur des télécoms était un des pourvoyeurs d'emplois au Congo, il indiqua que son combat au quotidien consistait à convaincre les opérateurs existants de recruter les jeunes Congolais au lieu de faire venir des gens de l'étranger qui parfois coûtent cher. «C'est vrai, il y a beaucoup de jeunes Congolais dans les postes d'exécution, mais dès que nous disons aux opérateurs que nous aimerions bien voir des Congolais aux postes d'encadrement, ils nous répondent que les Congo-



Le ministre Thierry Mougalla s'adressant aux jeunes. (© Adiac)

lais ne sont pas bien formés. L'État, à la demande du président de la République, va rétablir cette école de formation. Nous allons vous aider à travers cette école de formation initiale et continue pour que nous retirions à ces opérateurs ce prétexte-là», a indiqué Thierry Mougalla. Abordant l'aspect du Projet de couverture nationale en télécommunications (PCN), le ministre a rappelé que le Congo était connecté au réseau à haut débit international depuis mai 2012. Le deuxième aspect est l'installation de la fibre optique terrestre sur l'ensemble du territoire national

pour l'apporter dans les principales villes, les départements et les districts. «Ce réseau est aujourd'hui entre Pointe-Noire et Brazzaville, il est construit, c'est une fibre optique aérienne. La deuxième phase de ce réseau, c'est une fibre optique souterraine qui va descendre d'Ouessou jusqu'à Brazzaville, puis Pointe-Noire pour que notre réseau soit complet», a-t-il expliqué.

La troisième phase concerne les travaux de génie civil dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Cette phase permettra dans quelques mois, a annoncé le ministre, aux demandeurs d'avoir un ac-

cès à la fibre optique puisqu'il s'agit du dernier kilomètre qui est en construction. «Après ces travaux, chacun pourra constater près de chez lui qu'il y a des postes transformateurs qui vont nous permettre de relier la fibre optique avec l'énergie, avec tout ce qui est nécessaire : le téléphone fixe pour ramener la fibre au domicile de chacun ou au niveau des entreprises qui seront demanderesse», a-t-il poursuivi.

Congo-Télécom n'a pas vocation à lui tout seul à gérer la fibre optique

Selon Thierry Mougalla, la fibre optique est en réalité opérationnelle actuellement, mais le seul problème est de trouver la meilleure formule de sa gestion. D'où la nécessité de trouver des moyens juridiques pour la gérer. «Notre opérateur historique Congo-Télécom qui est un opérateur comme les autres, n'a pas vocation, lui tout seul, à gérer la fibre optique, il doit le faire en partie avec l'État et pour l'État, mais en compagnie des opérateurs privés qui pourront se créer ou qui existent. Cela surtout dans le cadre d'un consortium d'opérateurs pour que demain vous ayez accès à une fibre qui coûte moins cher, il faut que le marché soit cohérent. Un même opérateur ne peut pas être gros et détaillant, on ne peut pas

être juge et partie, on ne peut pas avoir quelqu'un qui gère la fibre, qui fournit la capacité et qui en même temps fournit les mêmes services que ceux à qui il fournit la fibre.»

80% de tarifs ont baissé en sept ans

Le ministre a aussi insisté sur le coût d'accès à internet. D'après lui, il est bien d'installer des technologies, mais il faut qu'elles soient accessibles à tous. Il y a quelques années, a-t-il rappelé, lorsque les gens voulaient passer un message à leurs parents de la diaspora, ils les bipaient pour qu'ils rappellent, actuellement c'est le contraire. «C'est du progrès, parce qu'en sept ans, les tarifs de télécommunications ont baissé de 80% au Congo. C'est le point essentiel parce que les infrastructures nous allons toujours les installer, mais le problème n'est pas de les installer, mais de pouvoir accéder (ceux qui ont un pouvoir d'achat faible) à ces infrastructures. Il ne faut pas que nous créons une nouvelle fracture entre les Congolais les plus riches et les Congolais les plus pauvres, il faut que l'infrastructure et la technologie soient accessibles. Ce qu'on a réussi pour le téléphone mobile avec cette baisse importante du tarif, nous allons le réaliser pour l'accès à internet.»

Parfait-Wilfried Douniama

INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats BRUDEY, ONDZIEL GNELENGA, LOCKO domicilié 46, Avenue William Guynet,
Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre ville B.P. 2041 Tél/fax : (242) 281 34 42 – Brazzaville République du Congo ;

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE EN VERTU D'UNE CONVENTION DE CREDIT AVEC AFFECTATION HYPOTHECAIRE DRESSEE A BRAZZAVILLE

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur le 29 Mars 2014 à 10 Heures.

En vertu d'un acte portant dépôt authentique d'accord de prêt revêtu de la formule exécutoire répertoire n°0312/2007 du 28 Décembre 2013, dressé par Maître Salomon LOUBOULA, Notaire, de la copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte portant convention d'affectation hypothécaire passé à Brazzaville le 20 Octobre 2009, répertoire n°2225/09 entre la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale et la Société IMMO, par devant Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville ;

Et par suite d'un commandement du Ministère de Maîtres Ange pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice Commissaires-priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville en date du 1er Octobre 2013, enregistré, visé et publié à la Direction de l'Enregistrement et de la Fiscalité Foncière Domaniale Conservation le 26 novembre 2013 sous le n°15/4462 ;

Et aux requête, poursuites et diligences de la Banque de Développement des Etas d'Afrique Centrale en abrégé BDEAC, institution Financière Internationale ayant son siège social à Brazzaville Place du Gouvernement, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO en face du Palais du Peuple, plateau Centre –ville B.P.1177 (République du Congo), représentée par son Président Michaël ADANDE, domicilié en cette qualité au siège de ladite banque sis à l'adresse ci-dessus indiquée ;

Ayant pour Conseil :

Le Cabinet d'Avocats BRUDEY, ONDZIEL GNELENGA, LOCKO domicilié 46, Avenue William Guynet, Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre ville B.P. 2041 Tél/fax : 222 81 34 42 – Brazzaville, République du Congo ;

DATE ET LIEU

Il sera procédé, le 29 Mars 2014 à 10 heures, en l'Étude de Maître Salomon LOUBOULA Notaire à Brazzaville, Office sis 1er étage immeuble « Résidence de la Plaine » Place Marché de la Plaine –Centre-ville Brazzaville-République du Congo, à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble appartenant à la Société IMMO CONGO;

DESIGNATION

Un immeuble urbain bâti sis, Avenue Amilcar Cabral, Poto-Poto –Centre –ville- Brazzaville, cadastré Section N, Bloc, parcelle numéro 32, 33, 34 et 47, d'une superficie de 15.921,42 m², objet du titre foncier numéro n°245 ;

MISE A PRIX

L'adjudication aura lieu aux charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé en l'Etude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à l'adresse indiquée ci-dessus et au greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, le 15 Janvier 2014 sous le n° 001;

La mise à prix est fixée à : Dix Neuf Milliards (19.000.000.000) Francs CFA ;

MODE DES ENCHERES

Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière.

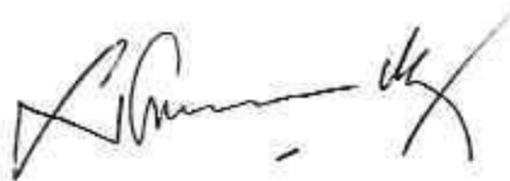
Nul ne sera admis à participer aux enchères s'il n'a déposé entre les mains du Notaire, au plus tard, trois (3) jours au moins avant la date d'adjudication, une consignation de deux millions (2.000.000) F CFA.

Outre les charges, frais de justice, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus.

Le cahier des charges peut être consulté au greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville où il a été déposé, le 15 Janvier 2014 sous le numéro 001

**Fait et rédigé à Brazzaville, le 06 Mars 2014
Par l'Avocat poursuivant soussigné**

Cabinet BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA- LOCKO



**Maître Christian Eric LOCKO
Avocat**

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ «Le statut de la femme est le baromètre implacable de l'avancée démocratique des sociétés.»

Yamina Benguigui, Les Dépêches de Brazzaville, numéro spécial, mars 2014

□ «Si l'on veut être un parti populaire, au sens noble du terme, c'est-à-dire proche du peuple, il faut comprendre et accepter les sensibilités profondes qui le traversent»

Khayam Turki, parti Ettakatol, Tunisie, Jeuneafrique.com, le 5 mars 2014

□ «Nous devons reconnaître que l'approche raciale de la musique peut avoir été portée de façon positive par les individus que l'on désigne généralement comme étant des Noirs.»

Emmanuel Parent, anthropologue, spécialiste des musiques afro-américaines, université de Rennes, Libération.fr, 28 février 2014

□ «De nombreuses œuvres, des films comme des romans d'anticipation, pointent la ville comme pièce maîtresse susceptible de faire basculer le monde vers le chaos. Ou, au contraire, comme levier majeur d'émancipation.»

Isabelle Lorand, Parti communiste français, Humanité.fr, 28 février 2014

□ «Un climat des affaires difficile peut aussi constituer un handicap à la diversification de l'économie, source de développement durable authentique»

Alassane Ouattara, président de Côte d'Ivoire, cité par Laurent Tengo dans Géopolitique africaine, n°49

CHANGEMENT DE NOMS

Ma fille s'appelle MPIANDION ITOUA Alphonsia Grâce. Je désire désormais l'appeler MBINA Paulina Grâce. Toute personne ayant un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

SANTÉ PUBLIQUE

Le projet Pharma-Comeg confronté à un problème de financement

Réunis le 6 mars au ministère du Plan, les membres du comité de pilotage du projet d'appui au secteur pharmaceutique et à la Congolaise des médicaments essentiels et génériques (Pharma-Comeg) ont noté que le non versement de la contrepartie de l'État congolais était une des causes qui met à mal le décollage de ce projet.;

Le projet lancé en février 2013 pour une période de trois ans est cofinancé par l'Union européenne (UE) et la République du Congo, à hauteur de 4,5 milliards FCFA, dont environ 2 milliards FCFA pour l'UE - dans le cadre de l'appui du 10e Fonds européen de développement (FED) - et 2,5 pour le gouvernement congolais. Il vise généralement à contribuer à l'assainissement du secteur pharmaceutique

réglés. L'autre difficulté concerne la défaillance en ressources humaines, notamment au niveau de la direction de la pharmacie et du médicament. «Il n'y a pas beaucoup de personnel dans cette direction, nous espérons que les réformes en cours viendront corriger tout cela», a-t-il ajouté.

Président les travaux, Bienvenu Martin Okogna, le directeur des programmes avec l'UE au ministère du Plan, 3e ordonnateur du FED, a rassuré les partenaires que le ministère de tutelle était en train de tout mettre en œuvre pour régler ce problème qui concerne plusieurs partenaires. Il a également rappelé que le ministère du Plan venait de créer une direction générale du partenariat au développement pour suivre le problème des fonds de

main réalisés depuis la création de la Comeg en 2006. L'attachée de coopération pour le secteur de la santé à la délégation de l'UE au Congo, s'est également interrogée sur les prérogatives de la future centrale d'achat.

Répondant à cette question, Bienvenu Martin Okogna, qui avait suivi la déclaration du ministre de la Santé et de la Population sur la création depuis l'étranger, pense qu'il y a un certain nombre de choses à faire ensemble pendant les trois prochaines années. Sans pourtant contredire le ministre, il a émis le souhait d'organiser une rencontre regroupant l'ambassadeur, le chef de la délégation de l'UE, et les ministres de la Santé et du Plan pour clarifier ce dossier. «Aujourd'hui, il y a un certain nombre d'éléments, la Comeg est sur la bonne voie, le ministre sortant avait aussi une position vis-à-vis de la Comeg. Quand le directeur actuel a pris les choses en main, je crois que nous avons vu certaines choses prendre leur envol. Le problème va avec les personnes, il serait important que l'on puisse peut-être appuyer cette expérience qui est en train de prendre forme pour que l'on puisse faire taire les mauvaises informations qui circulent», a-t-il souligné, précisant que les rapports seuls ne règlent pas tout.

Le directeur général par intérim de la Comeg, le Dr Destin Mossimbi Batoko, a, quant à lui, rappelé que la Comeg est un organe technique et un outil de la politique pharmaceutique nationale, travaillant sous la tutelle du ministère de la Santé.

Parfait Wilfried Douniama

«La non-mise à disposition de ce cofinancement de l'État congolais a plus ou moins fragilisé la centrale d'achat puisque cet argent devait servir à la Comeg pour acheter les médicaments de la gratuité et les mettre à la disposition de la population»

en République du Congo. «La non-mise à disposition de ce cofinancement de l'État congolais a plus ou moins fragilisé la centrale d'achat puisque cet argent devait servir à la Comeg pour acheter les médicaments de la gratuité et les mettre à la disposition de la population», a expliqué le chef du projet, Bruno Keko.

Selon lui, la deuxième difficulté est liée aux problèmes de gouvernance interne au sein de la Comeg lors de leur arrivée l'année dernière. Ces problèmes, a-t-il ajouté, sont en train d'être

contrepartie. «C'est un problème entier, il concerne le groupe des partenaires financiers», a-t-il indiqué.

Le débat sur la dissolution de la Comeg se poursuit

La délégation de l'UE présente à cette rencontre, Flora Bertizolo, a interpellé le 3e ordonnateur sur l'annonce de la dissolution de la Comeg faite par le ministre de la Santé et de la Population en début d'année. Elle a insisté sur le fait que le gouvernement devrait tenir compte des investissements financiers et hu-

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP05	Comment répondre à un appel à projet des bailleurs de fonds: outils, technique et pièges à éviter	5 jours	03 au 07 mars 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	15 jours	03 au 21 mars 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	17 au 21 mars 2014
EP15	Perfectionnement en Excel	4 jours	24 au 27 mars 2014
EP04	Assurer la fonction d'Assistant (e) de direction	5 jours	24 au 28 mars 2014
EP05	Techniques de rédaction administration	5 jours	24 au 28 mars 2014
MDP01	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTPO2	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMP07	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMP04	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTPO7	Maîtriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTPO3	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation et perfectionnement	10 jours	Nous Contacter





ECAIR RECRUTE

Equatorial Congo Airlines, en sigle ECAir, la compagnie aérienne nationale congolaise recherche des candidats appropriés pour la fonction suivante:
Elève Pilote (H/F)

Conditions :

- Etre de nationalité congolaise;
- Etre âgé de 18 à 27 ans;
- Etre en bonne santé.

Qualifications :

- Niveau scolaire requis: BAC + 3 ou supérieur;
- Connaissances mathématiques de base: algèbre, géométrie, trigonométrie, calcul mental + physique de base;
- Motivation pour le métier de pilote et connaissance du secteur aérien (par lecture, internet, jeux vidéos spécialisés);
- Psychomotricité;
- Capacités en anglais (écrit et parlé).

Avantages en vue de la sélection:

- Expérience aéronautique préalable;
- Etre résistant au stress;
- Esprit analytique, synthétique et d'initiative;
- Etre détenteur d'un permis de conduire.

Nous nous réjouissons d'avance de recevoir votre candidature (cv et lettre de motivation) à l'adresse suivante avec la mention « Elève Pilote »:
pnt@flyecair.com

Date limite de dépôt des candidatures:

7 mars 2014

COOPÉRATION

La Turquie envisage l'ouverture d'une ambassade au Congo

Cette représentation diplomatique, qui ouvrira ses portes prochainement, permettra aux deux pays de renforcer leurs relations bilatérales.

L'ambassadeur turc, Bekir Uysa, l'a annoncé le 5 mars à Brazzaville, à l'issue de la première consultation politique ayant permis aux deux pays de passer en revue leurs relations politiques, économiques, culturelles ainsi que militaires. «À la fin de cette réunion, nous conduirons la délégation turque sur le terrain que le Congo a réservé pour la construction de cette ambassade», a déclaré le directeur Europe au ministère des Affaires étrangères, Gabriel-Grégoire Molumba.

La Turquie envisage également d'accompagner le Congo dans son processus de développement économique, outre l'ouverture de

cette structure. «Les hommes d'affaires turcs pourront facilement investir si l'État congolais leur facilite l'octroi de visas», a souhaité l'ambassadeur de la Turquie. Par ailleurs, dans le but de développer le secteur du commerce entre les deux États, la compagnie nationale aérienne Turkish Airline volera dans les prochains mois dans le ciel congolais. Au nombre des sujets abordés lors de cette réunion a aussi figuré la formation des cadres du ministère des Affaires étrangères congolais à l'Académie de la diplomatie turque.

Les questions de sécurité dans le monde à l'ordre du jour

Se basant sur la plateforme de dialogue Turquie-Afrique créée en 2008 lors du premier sommet entre les deux parties, la persistance des crises en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Sud Soudan, en Syrie, en Égypte et plus récemment en Ukraine a été évoquée. «Ces situations, comme vous le savez, préoccupent la communauté internationale. Des pays sont menacés par la division, des milliers de vies humaines sont condamnées à l'exil. Autant de défis qui nécessitent des réponses coordonnées et collectives», a souligné le secrétaire général des Affaires étrangères.



L'ambassadeur de la Turquie répondant à la presse. (© DR)

Ce dernier a, par conséquent, réaffirmé l'engagement du Congo quant à la promotion de sa politique au dialogue de la paix dans le monde. «Le Congo est attaché aux résolutions pertinentes de l'Union africaine et des Nations unies sur ces différentes crises. Nous continuerons à soutenir toutes les initiatives qui visent la paix partout où elle est nécessaire», a indiqué Cyprien-Sylves-

tre Mamina.

Notons que cette consultation politique est une réponse au vœu des deux chefs d'État, exprimé lors de la visite du président de la République du Congo en Turquie en novembre 2012. Ce souhait vise en effet la mise en œuvre du mémorandum d'entente que les deux pays ont conclu en mars 2005 à Ankara.

Lopelle Mboussa-Gassia

UKRAINE

Des hommes armés menacent l'envoyé de l'ONU en Crimée

Des hommes armés ont menacé mercredi l'envoyé de l'ONU, Robert Serry, lors de sa visite en Crimée, lui ordonnant de quitter la région. C'est ce qu'a indiqué le vice-secrétaire général des Nations Unies, Jan Eliasson, lors d'un point de presse par téléphone depuis la capitale ukrainienne Kiev.

«Un certain nombre d'hommes non identifiés, certains étaient armés, l'attendaient à l'extérieur du quartier général principal de la marine à Simferopol, la capitale de Crimée, et lui ont dit qu'ils devaient quitter la Crimée et aller à l'aéroport», a dit Jan Eliasson. Robert Serry est retourné à son véhicule et quand il a vu qu'il ne pouvait pas partir, il s'est rendu à pied à son hôtel accompagné par un collègue des Nations Unies. «Sur le chemin en direction de l'hôtel, il s'est arrêté dans un café et m'a appelé», a expliqué Jan Eliasson. Robert Serry, qui avait été envoyé en Crimée pour faire le point de la situation dans cette région au cœur d'une crise entre l'Ukraine et la Russie, s'était appuyé sur les autorités ukrainiennes pour sa sécurité. Il a été menacé mais pas enlevé, a précisé le Vice-secrétaire général.

Plus tard, un porte-parole de l'ONU a confirmé que M. Serry allait prendre un vol pour quitter la ville de Simferopol et retourner à Kiev pour continuer sa mission. À Kiev, Jan Eliasson a continué de rencontrer les autorités, soulignant la nécessité du calme et de l'unité internationale dans la poursuite de la paix.

De son côté, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, qui se trouve en visite officielle en Sierra Leone, a annoncé qu'il allait envoyer le sous-secrétaire général aux droits de l'homme, Ivan Simonovic, à Kiev et dans l'ouest et l'est de l'Ukraine, y compris en Crimée, pour surveiller la situation en matière de droits de l'homme.

Xinhua

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Pierre Buyoya appelle à davantage d'efforts pour juguler la menace au Sahel

Le haut représentant de l'Union africaine (UA) pour le Mali et le Sahel, Pierre Buyoya, a exprimé le 4 mars sa préoccupation face à la recrudescence de l'insécurité et des actes de violences dans le nord du Mali et dans les pays du Sahel. Il a notamment insisté sur la nécessité pour les pays de la région de renforcer la collaboration dans le domaine de la sécurité afin de juguler la menace terroriste et de contenir les risques de contamination.

Le chef de la Mission de l'UA pour le Mali et Sahel (Misahel) s'est exprimé ainsi au cours d'un point de presse consacré à l'évolution du processus de paix et de réconciliation, ainsi qu'à l'état d'avancement du Processus de Nouakchott et de la mise en œuvre de la stratégie de l'UA pour le Sahel.

Au sujet des efforts de stabilisation et de sécurisation de l'espace sahélo-saharien, Pierre Buyoya a informé la presse d'importantes décisions prises dans le cadre du Processus de Nouakchott pour la lutte le terrorisme et les autres formes du crime transnational organisé. «Seule une mutualisation des efforts des pays du Sahel pourra contrer durablement la criminalité transfrontalière et le terrorisme ainsi que l'extrémisme et l'intolérance religieuse», a-t-il souligné.

Lors de la dernière réunion du Processus de Nouakchott, à Niamey le 19 février, il a été décidé que les chefs d'état-major et les ministres de la Défense se réuniront prochainement pour examiner les concepts d'opération génériques pour les patrouilles conjointes et les unités

mixtes, ainsi que les modalités de renforcement des structures de coopération existantes.

Initié par la Commission de l'UA en mars 2013, le Processus de Nouakchott est un mécanisme de renforcement de la coopération sécuritaire entre les pays du Sahel et la mise en œuvre opérationnelle de l'Architecture africaine de paix et de sécurité



Pierre Buyoya

(Apsa) dans la région. Il regroupe l'Algérie, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Tchad. Un secrétariat dépendant de la Misahel sera très prochainement installé à Niamey, au Niger.

Pierre Buyoya a édifié les journalistes concernant la validation de la stratégie de l'UA pour la région du Sahel et sa mise en œuvre pour la région du Sahel. Il a indiqué que cette stratégie sera présentée courant mars au Conseil de paix et de sécurité de l'UA en vue de son adoption finale. D'ores et déjà, la Misahel a en-

trepris de développer certains projets en accord avec les objectifs de sécurité, de gouvernance et de développement de la stratégie.

Pour ce qui est du Mali, le chef de la Misahel s'est félicité des avancées enregistrées dans le processus de paix et de réconciliation dans ce pays, avec notamment l'installation de l'assemblée nationale et la tenue

de l'atelier sur les leçons apprises des accords passés et celui sur le processus de cantonnement.

Ces deux rencontres organisées par l'État malien avec le soutien et la participation active de la Minusma, de la Misahel et d'autres partenaires entrent dans le cadre de l'application de l'accord d'Ouagadougou. Pour Pierre Buyoya, la situation au Mali demande «un travail de très longue haleine qui nécessite la mise en commun de toutes les énergies positives».

«Ainsi, nous espérons que les textes portant création de la commission Dialogue, Justice et Réconciliation seront bientôt adoptés et la commission elle-même formée», a-t-il relevé.

Puis, poursuivant son propos, le haut représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel a réitéré la disponibilité de l'instance qu'il dirige à apporter son soutien au Mali tant dans la réflexion portant sur les modalités de mise en place de la commission que sur la facilitation de l'échange avec d'autres pays africains qui ont connu cette expérience. «La Misahel est aussi prête à jouer le rôle qui lui sera attribué pour pleinement appuyer les futurs commissaires dans leurs fonctions», a conclu Pierre Buyoya.

Nestor N'Gampoula



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET

N°03 METPFQE-CAB-/PDCE/14

Publication du 07 mars 2014

« Recrutement d'un expert en Communication/information pour le projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) »

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : expert en Communication/information pour le Projet de Développement des compétences pour l'employabilité (PDCE). Les services du consultant (« Services ») consisteront à :

- Définir le cadre global du système de communication à mettre en place pour une bonne visibilité des activités du Projet;
- Proposer un plan et des stratégies de communication pour toutes les activités du Projet ;
- Concevoir et animer les activités de communication/information pour les apprenants potentiels afin de les sensibiliser sur les nouveaux programmes/cours de formation mis en place dans le cadre du Projet ;
- Concevoir et produire des outils de communication du projet (spots, affiches, dépliants, prospectus, ...)
- Assurer l'information sur l'offre de compétences dans le cadre du Projet ;
- Contribuer à la mise en place de l'unité d'information du METPFQE prévu dans le cadre de ce Projet ;
- Proposer un bulletin périodique de diffusion des informations du Projet ;
- Animer et assurer la production régulière du bulletin d'information du Projet ;
- Animer et assurer la mise à jour de la Page/site Web du Projet ;
- Assurer la formation du personnel du METPFQE dans la gestion et l'actualisation régulière de la page/site Web ;
- S'assurer que la gestion du projet se fait de manière participative entre les différentes parties prenantes au Projet (bénéficiaires, prestataires de formation, associations des jeunes, associations des maîtres-artisans, les arrondissements, les comités locaux de développement, les organisations d'entreprises et le secteur privé) ;
- Assurer l'insertion des publications de la procédure de passation

de marchés (avis à manifestation d'intérêt ; avis d'appel d'offres ; résultats des procédures) dans la presse locale et internationale

- Veiller au renvoi des soumissions non ouvertes au cours des procédures de passation des marchés ;
- Faciliter le transfert d'informations en provenance ou à destination des partenaires gouvernementaux, bailleurs de fonds internationaux, partenaires privés et autres acteurs au développement ;
- Organiser des sessions d'information et de sensibilisation des populations cibles en vue de leur adhésion au Projet ;
- La consultation consiste à conduire toutes les activités relatives à la gestion de l'information, à la communication et à la sensibilisation de tous les acteurs impliqués (bénéficiaires, prestataires de formation, équipe d'exécution, Comité consultatif, ...) dans le projet. De ce fait, il devra promouvoir et appuyer les stratégies d'information et de communication afin d'assurer un dialogue permanent autour du projet entre les intervenants et les bénéficiaires du projet. Il/elle assurera aussi la formation du personnel du METPFQE dans la gestion et l'actualisation régulière de la page/site Web. La durée totale des prestations est d'un (1) an renouvelable à temps plein. Il résidera à Brazzaville. L'Unité de Coordination du PEEDU, chargée de la gestion fiduciaire du PDCE invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus

Profil du Consultant :

Le Consultant devra présenter le profil suivant :

- Etre titulaire d'un diplôme d'études universitaires en sciences de l'information et de la communication ou autre diplôme équivalent (minimum Bac + 5) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans comme Spécialiste en matière de planification et de mise en œuvre des activités de communication/information, d'animation des sessions communautaires, de gestion de l'information, de la communication et de l'animation des réseaux, des services Web ainsi que le renforcement des capacités en communication. Une

expérience des projets financés par la coopération multilatérale et en particulier une expérience des projets financés par la Banque Mondiale est un atout ;

- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique ;
- Avoir une excellente maîtrise des logiciels de communication : logiciels de publication (PAO) et de graphisme (Page-maker, adobe illustrator, Corel suite, ...) et des logiciels de communication Web (CMS, blogs, site Web, ...)
- Posséder de bonnes capacités de communication ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français et une bonne expression orale et écrite en français ;
- Etre capable de travailler en équipe multidisciplinaire ;
- La connaissance de l'anglais et des langues nationales sera un atout.

L'expert sera sélectionné en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale «Sélection et Emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale édition Janvier 2011

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège du PEEDU sis au 2ème étage du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, ex Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics à Brazzaville, de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation accompagnée d'un Curriculum Vitae détaillé.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être rédigées en Français, portées la mention «Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un expert en Communication/information pour le PDCE » et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le vendredi 21 mars 2014.

Le Coordonnateur de l'UC-PEEDU

Maurice BOUESSO/



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET

N°04 METPFQE-CAB-/PDCE/14

Publication du 07 mars 2014

« Recrutement d'un expert en gestion financière du projet de développement des capacités pour l'employabilité (PDCE) »

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : expert en gestion financière du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE). Les services du consultant (« Services ») consisteront à :

- Conduire l'installation d'un système informatisé de gestion financière, comptable et de passation des marchés en mesure d'enregistrer, analyser et rendre compte de manière adéquate et dans un minimum de temps de la situation de tous les fonds et ressources employés dans le cadre de l'exécution du Projet ;
- Assurer la préparation et la gestion administrative et financière des contrats ;
- Assurer la préparation et le suivi des budgets et de la trésorerie ;
- Elaborer les états financiers du Projet, conformément aux normes comptables admises et aux règles de présentation de la Banque Mondiale/IDA ;
- Assurer la formation initiale et continue de l'ensemble des acteurs de l'UCP pour une utilisation effective des procédures administratives, financières et comptables ;
- Veiller à la bonne application du manuel des procédures, à la tenue et à la fiabilité des comptes annuels et à la conformité de la tenue des comptes du Projet ;
- Préparer les contrats/Conventions à signer avec les organisations de la société civile et autres prestataires ;
- Préparer les dossiers de règlements pour appuyer les activités initiées par les ministères, la société civile, les communautés et secteur privé dans le cadre du Projet, conformément au manuel des procédures administratives, financières et comptables ;
- Préparer les dossiers de paiement des dépenses du Projet financés par les fonds IDA et autorisés par le Coordonnateur ;
- Veiller au réapprovisionnement régulier du Compte Désigné et à sa gestion suivant les normes de l'IDA, y compris la préparation des « DRFs » selon les procédures en vigueur, et aux demandes de paiements directs aux fournisseurs par le département des décaissements de l'IDA ;

- Approuver les états de rapprochement bancaires ;
- Gérer les systèmes d'information financière pour la gestion du PDCE ;
- Participer à la planification et à l'exécution des travaux d'inventaire ;
- Veiller à la protection des actifs acquis dans le cadre du PDCE et au respect de ses engagements contractuels ;
- Coordonner l'élaboration des rapports, des plans d'opération et budgets annuels du Projet ;
- Assurer la cohérence entre les engagements à prendre et la capacité du portefeuille ;
- Appuyer, suivre et évaluer les organisations de la société civile, les prestataires de formation sur le plan de la gestion et de la comptabilité ;
- Suivre l'exécution financière des conventions, contrats et/ou protocoles avec les opérateurs et prestataires impliqués dans l'exécution des activités du Projet dans le respect des règles contenues dans le manuel des procédures ;
- Produire les rapports de Suivi Financier du Projet (RSF) suivant les standards et la périodicité requise par l'IDA ;
- Veiller à la tenue et à la fiabilité des états financiers annuels qui devront refléter toutes les activités du Projet ;
- Faciliter les missions d'audit externe et de supervision financière. L'objectif de la consultation est d'assurer le suivi financier des ressources du Projet mis à disposition par l'Etat et l'IDA (instruire tout dossier que le Coordonnateur National lui aura confié ; Participer à l'élaboration d'un plan de formation) ; assurer la formation continue des acteurs clés pour une utilisation effective des procédures administratives, financières et comptables. La durée totale des prestations est d'un (1) an renouvelable à temps plein. Le (la) candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à signer un contrat d'une année renouvelable compte tenu de ses performances. Il résidera à Brazzaville.

L'Unité de Coordination du PEEDU, chargée de la gestion fiduciaire du PDCE invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente à

exécuter lesdits services.

Profil du Consultant :

Le Consultant devra présenter le profil suivant :

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur en gestion financière, contrôle de gestion ou comptabilité (minimum Bac + 5) ;
- Avoir au moins 5 ans d'expériences professionnelles dans un cabinet comptable, d'audit, entreprise, administration publique ou projet, notamment dans les domaines de l'élaboration d'instruments de gestion financière et comptable, de mise en place et la gestion de ces systèmes ;
- Avoir une connaissance et la maîtrise des logiciels comptables usuels et du système informatisé de gestion adaptée aux projets financés sur fonds IDA ;
- Disposer d'une bonne capacité en analyse financière, en communication et en rédaction des rapports financiers.

L'expert sera sélectionné en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale «Sélection et Emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale édition Janvier 2011

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège du PEEDU sis au 2ème étage du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, ex Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics à Brazzaville, de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation accompagnée d'un Curriculum Vitae détaillé.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être rédigées en Français, portées la mention «Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un expert en gestion financière du projet de développement des capacités pour l'employabilité (PDCE)» et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le vendredi 21 mars 2014 à 14 h 30.

Le Coordonnateur de l'UC-PEEDU

Maurice BOUESSO/

PROMOTION DES MINORITÉS

Le Congo transfère la gestion du Fipac à la Cécéac

La République du Congo, initiatrice du Forum international sur les peuples autochtones (Fipac) a inauguré, hier, le siège de ce patrimoine dont l'organisation, la gestion et l'entretien seront désormais assurés par la Communauté économique des États d'Afrique centrale (Cécéac).

La convention de transfert a été signée à Impfondo, dans la Likouala, en marge de la 3e édition qui s'est déroulée du 4 au 7 mars. Une cérémonie entre le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso et son homologue tchadien, Idriss Deby Itno, en sa qualité de président de la Cécéac, en présence du président béninois, Thomas Boni Yayi.

Construit sur une superficie totale de 184 hectares, pour un coût de 1.309.476.000 FCFA auquel s'ajoutent 525 millions FCFA de frais supplémentaires liés au mobilier et autres composantes, le FIPAC est réparti en deux zones, à savoir le bloc administratif et le complexe touristique. «*Les pays du bassin viennent de se doter d'un instrument de coopération et d'intégration sous-régionale portant sur la question autochtone. Cette expérience unique au monde mérite d'être durablement soutenue par les États membres et accompagnée par les partenaires au développement afin qu'elle atteigne les objectifs qu'elle s'est fixés*», a déclaré le ministre Henri Djombo en

charge de l'Économie forestière et du Développement durable. En prenant le relais du Congo dans la gestion du Fipac qui entre dans sa phase de maturité, la vision de la Cécéac est de faire de cet espace le cadre idéal pour la création d'un institut de formation initiale et continue sur tous les savoirs et savoir-faire traditionnels. Mais aussi le centre sous-régional de recherche appliquée sur l'ingénierie des savoirs et savoir-faire traditionnels des populations autochtones. «*La Cécéac qui accepte le transfert du Fipac, consent à tout mettre en œuvre pour poursuivre et consolider la philosophie fondatrice du Forum. Elle s'engage à faire que les droits des autochtones constituent da-*

vantage, une composante fondamentale à l'intégration harmonieuse de la sous-région», indique la convention, faisant état des obligations des deux parties. Quant à la République du Congo, initiatrice du Fipac, elle s'oblige à répondre favorablement, en cas de besoin, à toute sollicitation de la Cécéac relative au fonctionnement du Fipac. De même, le pays devrait continuer à apporter tout son concours durant le temps utile jusqu'à la prise en main effective par le Secrétariat général de l'organisation sous-régionale. La question des autochtones en débat au Fipac 3 Organisée sur le thème «Populations autochtones, savoir-faire traditionnel et économie verte»,

en collaboration avec la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), et le Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, la 3e édition du Fipac se montre préoccupée par la question des autochtones, en tant que premiers habitants des forêts du Bassin du Congo. L'objectif est de corriger les rapports souvent discriminatoires qui caractérisent ces autochtones avec les populations locales. Ainsi, en vue de jeter les bases d'une politique et d'une stratégie commune en matière d'économie des savoir-faire traditionnels dont la sous-région a besoin, six groupes de travail échangent sur la thématique.

Guy-Gervais Kitina

VATICAN

Le pape dit qu'il n'est pas un superman !

Le pontife argentin refuse qu'on idéalise sa personne et qu'on le voie comme un super-homme.

C'est un des rares moments où le chef de l'Église catholique a attiré les projecteurs sur sa personne : il a accordé une interview à deux journaux à grand tirage italiens. «*Les interprétations idéologiques, une certaine mythologie du pape François ne me plaisent pas. Quand on dit par exemple qu'il sort de nuit du Vatican pour aller donner à manger aux clochards. Cela ne m'est jamais venu à l'esprit !*» Protestation très papale donc, rapportée par les deux plus grands quotidiens italiens La Repubblica et La Stampa.

C'est la troisième interview que le pape accorde aux médias. Et comme les deux premières, le ton y est le même : de la fermeté dans un langage de simplicité, pas pontifiant. «*Sigmund Freud disait, si je ne me trompe, que toute idéalisation est une agression. Dépeindre le pape comme une sorte de superman, une espèce de star, m'offense. Le pape est un homme qui rit,*

qui pleure, qui dort tranquillement et qui a des amis. Une personne normale», soutient le chef de l'Église catholique qui se dit excédé par la «*Francescomania*» dont il est entouré dans l'opinion.

Dans cette interview, le souverain pontife règle aussi une autre suspicion qui commence à devenir récurrente dans la presse qui le voit dans une cohabitation malaisée avec son prédécesseur, le pape émérite Benoît XVI, qui vit retiré à quelques pas de lui, au Vatican. Il explique qu'il s'agit d'une richesse, et non pas d'une gêne. D'ailleurs, ce dernier avait lui aussi tenu à mettre les points sur les i, toujours dans une interview, il

y a deux semaines dans la presse: «*Je suis reconnaissant de pouvoir être lié par une grande identité de vues et une amitié de cœur au pape François. Je considère que mon unique et ultime devoir est de soutenir le pontificat par la prière.*»

Pour en revenir au pape François, il a abordé plusieurs autres thèmes d'importance dans son interview, une démarche assez inhabituelle pour un souverain pontife. Par exemple, les journalistes lui ont demandé pourquoi avoir renouvelé son passeport argentin vu que, comme chef du Vatican, il a désormais un passeport diplomatique à disposition en tant que chef d'État. Réponse : il n'a aucune «nostalgie» pour son Argentine natale, mais son «*passeport argentin est arrivé à échéance*», et il fallait le renouveler. C'est aussi simple que cela.

«... Le pape est un homme qui rit, qui pleure, qui dort tranquillement et qui a des amis. Une personne normale... »

Décidément les temps sont aux chefs d'État «normaux», après le président français – un autre François ! – qui en avait fait un argument de campagne. Pour le pape François, cette normalité est aussi à voir dans le maniement des mots. «*Je n'ai jamais compris l'expression "valeurs non négociables". Les valeurs sont des valeurs, et c'est tout. Je ne peux pas dire qu'entre les doigts d'une main il y en a un qui est moins utile qu'un autre. Pour cette raison, je ne saisis pas dans quel sens il peut y avoir des valeurs qui seraient négociables.*» Plus qu'une question de langage, le pape règle là aussi subtilement ses comptes avec certains cardinaux de la curie qui lui ont reproché de ne pas s'en tenir aux formulations habituelles de l'Église.

Lucien Mpama

COOPÉRATION

La Turquie envisage l'ouverture d'une ambassade au Congo

Cette représentation diplomatique, qui ouvrira ses portes prochainement, permettra aux deux pays de renforcer leurs relations bilatérales.

L'ambassadeur turc, Bekir Uysa, l'a annoncé le 5 mars à Brazzaville, à l'issue de la première consultation politique ayant permis aux deux pays de passer en revue leurs relations politiques, économiques, culturelles ainsi que militaires. «*À la fin de cette réunion, nous conduirons la délégation turque sur le terrain que le Congo a réservé pour la construction de cette ambassade*», a déclaré le directeur Europe au ministère des Affaires étrangères, Gabriel-Gregoire Molumba.

La Turquie envisage également d'accompagner le Congo dans son processus de développement économique, outre l'ouverture de cette structure. «*Les hommes d'affaires turcs pourront facilement investir si l'État congolais leur facilite l'octroi de visas*», a souhaité l'am-

bassadeur de la Turquie. Par ailleurs, dans le but de développer le secteur du commerce entre les deux États, la compagnie nationale aérienne Turkish Airline volera dans les prochains mois dans le ciel congolais. Au nombre des sujets abordés lors de cette réunion a aussi figuré la formation des cadres du ministère des Affaires étrangères congolais à l'Académie de la diplomatie turque.

Les questions de sécurité dans le monde à l'ordre du jour

Se basant sur la plateforme de dialogue Turquie-Afrique créée en 2008 lors du premier sommet entre les deux parties, la persistance des crises en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Sud Soudan, en Syrie, en Égypte et plus récemment en Ukraine a été évoquée. «*Ces situations, comme vous le savez, préoccupent la communauté internationale. Des pays sont menacés par la division, des mil-*

liers de vies humaines sont condamnées à l'exil. Autant de défis qui nécessitent des réponses coordonnées et collectives», a souligné le secrétaire général des Affaires étrangères. Ce dernier a, par conséquent, réaffirmé l'engagement du Congo quant à la promotion de sa politique au dialogue de la paix dans le monde. «*Le Congo est attaché aux résolutions pertinentes de l'Union africaine et des Nations unies sur ces différentes crises. Nous continuerons à soutenir toutes les initiatives qui visent la paix partout où elle est nécessaire*», a indiqué Cyprien-Sylvestre Mamina.

Notons que cette consultation politique est une réponse au vœu des deux chefs d'État, exprimé lors de la visite du président de la République du Congo en Turquie en novembre 2012. Ce souhait vise en effet la mise en œuvre du mémorandum d'entente que les deux pays ont conclu en mars 2005 à Ankara.

Lopelle Mboussa-Gassia

MILAN/ ITALIE

L'Afrique plus que jamais déterminée à marquer l'Expo 2015

Le Soudan a annoncé son adhésion à l'exposition universelle de Milan. Il y animera un stand. Incertitude pour la RCA.

Parmi les 143 pays qui, à ce jour, ont annoncé leur participation à l'Exposition universelle que la capitale économique abritera du 1er mai au 31 décembre l'an prochain, il y a une forte majorité de pays africains. Le dernier à s'inscrire est la République du Soudan, qui l'a fait mardi 4 mars. Dans sa lettre de participation, le gouvernement de Khartoum annonce avoir également désigné son commissaire à l'exposition. Le pays, quoique souffrant de stress hydrique prolongé, est éminemment agricole ; son stand s'insérera dans les activités de l'agriculture.

C'est pourquoi le thème général de l'exposition devrait lui parler, tout comme aux autres pays qui ont adhéré à l'idée de

créer un espace d'échange et de visibilité autour de : Nourrir la planète, énergie pour la vie. La quasi-totalité des pays de la sous-région d'Afrique centrale disent qu'ils enverront une délégation et animeront des stands à cette manifestation qui est à mi-chemin entre l'économie, l'innovation technologique et la culture. Un pays comme l'Angola annonçait récemment qu'il viendra à Milan pour y montrer le savoir culinaire ancestral de ses traditions. Son pavillon sera en matériaux locaux angolais, représentation fidèle, a assuré son ministre de la Culture, des scènes de vie typiques de l'Angola. À rappeler par ailleurs que la République du Congo fait partie des tout-premiers à s'être inscrits, et à avoir nommé son commissaire d'exposition. Des incertitudes ont failli régner sur la te-

nue de l'événement, mais elles ont toutes fini par être dissipées. Si, affirment les organisateurs, il ne fait plus de doute que des pays comme la République centrafricaine en proie à une instabilité depuis près d'un an et le Mali ne réunissent pas les conditions de leur participation, en raison de situations intérieures instables, tous les autres viendront à Milan. En outre, le changement d'équipe gouvernementale à Rome ne devrait pas non plus avoir d'impact négatif sur l'exposition. Le nouveau premier ministre italien, Matteo Renzi, a confirmé les engagements financiers pris par ses prédécesseurs, et assuré que l'État ferait sa part pour que la réussite de l'exposition soit un succès dont les retombées et bienfaits seront pour toute la nation italienne.

L.Mp.



Store

Nouveau

LENOVO Edge 72z

712 500 FCFA HT

Livré avec Pro 64

Extension garantie 2 ans retour atelier

90.000 FCFA HT

Installation Bureau/Atelier

100.000 FCFA HT

Installation Bureau/Atelier de base pour le suite MICROSOFT OFFICE 2013. Une demi journée de formation.

Extension de garantie 2 ans retour Atelier. Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.

OFIS TRAINING

Certifié

Agence de Pointe Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Miraval

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

Agence de Brazzaville
Doulevard Sankou Ngouesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



Promotion spéciale

➤ **Acer Aspire E1-570**



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ **Acer Celeron (Rouge et Gris)**



Spécificités

- * Intel Celeron Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ **Acer Aspire V5-131**



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

Promotion... 2014



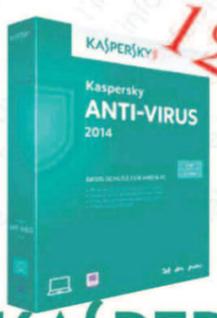
Ordinateur Portable



HP 2000

Processeur: **AMD 3.06 Ghz**
 Ram: **4 Go**
 Disque dur SATA: **320 Go**
 Graveur: **DVD**
 Ecran: **15.6"**

220.000 Fcfa



12.000 Fcfa

Antivirus + 2 Postes

KASPERSKY

Stock Limité !!

Cartouches à Jet d'encre



8.500 Fcfa

9.500 Fcfa

Avenue Félix EBOUE, en face de la Tour NABEMBA
 E-mail: societeyaya02@gmail.com/ Tél:00242 055322892

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit

de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
 Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com
 Web : www.amc-telecom.com

MUSIQUE

La fièvre du « Happy » touche Brazzaville

Le titre *Happy* de l'artiste américain Pharell Williams fait depuis une semaine l'objet d'un tournage de clip intitulé *Happy From Brazzaville*. Réalisé par la journaliste indépendante Ifrikia Kengue-Di-Boutandou en collaboration avec le réalisateur Rufin Mbou qui a apporté son expérience technique, artistique et supporté une partie de la production, il sera fin prêt la semaine prochaine.

«L'idée du clip m'est venue quand j'ai vu le clip de Pharell Williams. J'ai alors demandé sur mon mur Facebook s'il y avait des gens qui voulaient le faire à Brazzaville. À ce moment-là, il n'y avait qu'Antananarivo et des villes d'Afrique du Nord qui avaient fait une version en Afrique», a expliqué l'initiatrice du projet.

Une trentaine de personnes se sont prêtées au jeu dans cette version made in Brazzaville dans plusieurs endroits comme des restaurants, des bureaux et des ruelles. «Je ne suis pas réalisatrice et je me suis dit que je devais demander à des gens de s'exprimer. Après, nous avons dû recadrer les choses au fil du tournage, et l'idée naissait. Nous avons travaillé avec des professionnels des nouvelles technologies», a poursuivi Ifrikia Kengue-Di-Boutandou.

«Happy From Brazzaville» est un clip free avec en fond sonore le morceau original de l'artiste. La version made in Brazzaville est en train d'être montée et sera ensuite postée sur internet via le site Tech 24, mais aussi envoyée aux producteurs du clip initial. «On aimerait que notre version fasse le buzz», espère la réalisatrice.

Une page Internet We are Happy from Congo

À côté du concept du clip s'est également créée une page Facebook intitulée We are happy From Congo. À partir du phénomène Happy qui fait son incursion en Afrique, notamment à travers la vidéo We are Happy

From Dakar, le jeune administrateur et fondateur de Congo Tech, Estime Sandza, anime cette page qui remporte un franc succès auprès des internautes congolais. Le principe est simple. «Montrons au monde qu'au Congo, il existe 4 millions de raisons d'être joyeux. Cliquez sur "J'aime" et envoyez-nous votre photo en train de rire ou sourire !», peut-on lire sur cette page. «Nous avons mis en place une équipe pour voir si une page congolaise allait reprendre le concept afin que nous puissions l'appuyer. Nous avons longtemps attendu, mais en vain. Au final, nous nous sommes dit pourquoi on ne se lancerait pas nous-mêmes ? La réponse à cette question est le résultat que vous avez aujourd'hui.» Cette page est animée dans le but de propager la bonne humeur, comme c'est le cas pour tous les autres qui ont repris ce concept inspiré du tube de Pharell Williams.

En créant la page internet We are Happy From Congo, ses administrateurs espèrent réunir tous les Congolais présents sur Facebook, quelles que soient leurs tendances politiques, leurs ethnies, leurs villes. «C'est un défi que nous aimerions bien relever, et nous ferons de notre mieux pour que notre but soit atteint. C'est assez difficile, il faut l'avouer. Nous restons tout de même optimistes. Attendons voir ce que ça va donner!», disent-ils.

«La fièvre Happy passera, mais les sourires, les rires demeureront. Le top a été donné, et les Congolais garderont la joie aussi longtemps que possible. Pourvu que nous ne nous désorientions pas, heureusement pour nous, nous le serons jamais», ont-ils conclu.

Le titre *Happy* est numéro un dans 175 pays. À ce jour, 400 villes à travers le monde ont déjà réalisé une version qui leur est propre,

Hermione-Désirée Ngoma

CONCOURS GÉNÉRATION SMS

Don de Matthieu, vainqueur de la première édition

Ce concours, organisé chaque année par les éditions +, a pour objectif de révéler le potentiel artistique et littéraire du SMS. La cérémonie de remise de prix de cette première édition, qui a coïncidé avec le lancement des activités de cette maison d'édition au Congo, a eu lieu à l'Institut français du Congo, en présence du ministre à la présidence chargé des Zones économiques spéciales, Alain Akouala Atipault.

Le SMS en tant que moyen de communication est aujourd'hui tellement ancré dans nos habitudes, que l'on vient à se demander comment on faisait avant. Ceci, surtout pour les jeunes de la génération Y. On les reconnaît facilement à leur façon d'écrire à une vitesse grand V sur le clavier de leurs téléphones et parfois même sans regarder l'écran. On les appelle aussi familièrement «génération SMS». C'est de là que vient le nom du concours.

Donal Ondziala, représentant des éditions + au Congo, a déclaré que l'objectif premier de ce concours était «de révéler le potentiel artistique et littéraire du SMS». Cela s'est déjà fait sous d'autres cieux où des romans entiers ont été écrits par le biais des SMS. C'est le cas au Japon, aux États-Unis, en Angleterre, en France...

En quoi consistait ce concours?

Le concours demandait à relever un défi majeur, celui de raconter une histoire en 160 caractères (espace et ponctuation compris). En filigrane se sont posés les problèmes de la concision et du langage utilisé. Les candidats devaient faire preuve d'esprit de synthèse pour rédiger une histoire (une introduction, trois parties et une fin) en si peu de mots. Dans ces conditions, devaient-ils utiliser lors de la rédaction de leurs histoires, un langage soutenu ou bien un langage SMS?

Les SMS reçus dans le cadre du concours ont été très instructifs. Dans la grande majorité, ils étaient écrits en langage SMS, certains préférant la mixité entre le langage soutenu et le langage SMS. Parmi les textes présentant une certaine originalité et qui ont été présélectionnés, le jury a sélectionné le lauréat. Don de Matthieu est donc celui qui a gagné le prix Génération SMS. Il a livré ses impressions à chaud après sa désignation: «À plusieurs reprises je me suis engagé dans les concours mais ça ne marchait pas. Cette fois-ci, j'ai pris mon courage à deux mains et ça a marché. Je suis très content, parce que c'est la première fois que je réussis un concours, grâce à la volonté divine.» Signalons que l'année prochaine, seront organisés à l'occasion du lancement du concours, des ateliers de formation sur la microfiction, à l'atten-

tion des potentiels candidats.

Ce que proposent les éditions +

Les éditions + fondées par Maha Lee Cassy, sont une start-up culturelle. Maison d'édition numérique, elle se donne pour mission de poser les premiers jalons, pour faire rentrer de plain pied, les auteurs et les lecteurs congolais dans l'ère du livre numérique. Chaque peuple doit s'approprier sa culture et ne pas être tributaire des aléas ou vicissitudes de l'histoire. Car, les nouvelles technologies ont complètement bouleversé notre vie, notre quotidien. Rien n'est plus comme avant et rien ne sera plus jamais comme avant.

Comme presque tout aujourd'hui, le livre n'a



Les candidats au concours et les autorités

pas échappé à cette grande révolution. Au début, les éditeurs classiques ont fait de la résistance, en pensant que cela n'allait pas durer. Mais voilà que cela dure depuis un petit moment déjà. Alors, ils se sont rendus à l'évidence. Et la majorité d'entre eux ont aujourd'hui un département livre numérique. Tout cela, c'est pour dire que l'avenir du livre est sans contexte numérique. Et l'avenir ce n'est pas demain, mais plutôt aujourd'hui, maintenant. Alors aux auteurs congolais de prendre leur avenir entre leurs mains et de vivre avec leur temps, d'être les fils et les filles de leur temps, de suivre le courant de l'histoire. Car la culture est l'arme des humbles. En bref, les éditions + veulent être l'abreuvoir où tout Congolais puisse aller s'abreuver de connaissances, afin d'étancher sa soif inextinguible d'instructions.

Notons que les éditions +, qui ne se contentent pas de publier des ouvrages, s'efforcent à apporter un plus, une plus-value dans leurs publications. Cette maison qui se veut de proximité, édite des e-books, des livres audio, des bandes dessinées et des manuels et documents scolaires et universitaires, notamment pour les terminaux mobiles comme les téléphones portables et les tablettes. Bien entendu, pour ceux qui n'ont pas de téléphone portable compatible ou de tablette, il existe des publications en téléchargement pour être lues sur les ordinateurs domestiques (bureau ou portable). Les formats de publication des éditions + sont : SMS, MMS, pdf, epub, ascm, lit, kepub, azw, tpx, pdb, pml, lrx, lrs...

Bruno Okokana

AVIS DE RECRUTEMENT

Société basée à Brazzaville procède au recrutement:
D'un(e) assistant de direction

Profil du candidat:

- F/H de 25 - 35 ans
- Etre titulaire d'un BAC+2 minimum
- Avoir une excellente présentation
- Justifier d'une expérience professionnelle significative comme assistant de direction
- Etre discret, disponible, réactif, organisé, avoir l'esprit d'équipe et être capable de travailler sous la pression
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word et Outlook) et une bonne vitesse de frappe
- Maîtriser parfaitement le français (écrit et parlé)
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais (écrit et parlé)

Mission:

Assister le directeur général dans ses tâches administratives et commerciales :
- Gestion d'agenda, appels téléphoniques, organisation des déplacements etc...
- Rédaction de courriers et e-mails

- Assurer la communication entre le directeur et le personnel de la Société
- Traiter la partie administrative des appels d'offres et rédiger des offres commerciales
- Traiter les affaires courantes au quotidien.

Dossier à fournir:

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae détaillé avec photo
- Copies certifiées conformes des diplômes, certificats, attestations de travail
- Certificat ONEMO
- Extrait de casier judiciaire

Adresse de dépôt de dossier: Au journal

Programme des obsèques de Cyriaque Mbambou



La famille Mbankoua, Sébastien Loubayi (Deloubaye), Guy Richard Nkouakoua, Rufin Massengo, informent les parents, amis et connaissances que les obsèques de Cyriaque Mbambou, décédé le 24 février à Brazzaville, se déroulent comme suit :

- Vendredi 7 mars à 8h00 levée de corps à la morgue de Makélékélé ;
- 10h00 : recueillement au domicile du disparu, n°74 rue Ignace Moutanda à Moukoundzi Nguaka ;
- 12h00 : culte en l'église protestante au centre d'accueil à Moukoundzi Nguaka
- 13h00 : départ pour le cimetière de Loukanga
- 17h00 : Fin de cérémonie.





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances**.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Solutions IT

Design et Graphisme

Développement des Applications &

Fourniture des Equipements

Système de Sécurité et Vidéo Surveillance

Formation – Conseil & Consulting

Simplifier l'Informatique

PROMOTION DE NOS SOLUTIONS ADAPTEES

PRODUITS & SERVICES	OFFRES PROMO !	PRIX TTC
Design & Graphisme :	- Conception des logos professionnels (avec 10 adresse e-mail professionnelle gratuite « monnom@monentreprise.com »)	A partir de 35.000
	- Conception des prospectus et manuel d'entreprise, carte de visite, badges, carte d'invitation, etc.	A partir de 25.000
Développement des applications et site Web :	- Solution de gestion des flottes, charrois et parc automobile (personnalisées)	A partir de 350.000
	- Solution de gestion informatisée des hôtels, restaurants, etc.	A partir de 250.000
	- Développement des sites web dynamiques et professionnel (avec 100 adresses e-mail gratuite 'monnom@monentreprise.com')	A partir de 300.000
Système de sécurité informatique :	- Mise en place des badgeuses d'accès biométriques pour vos agents (équipement et installation)	A partir de 650.000
	- Mise en place des alarmes, serrures de portes blindées et bio métriques, etc. (équipement et installation)	A partir de 150.000
	- Mise en place de solution de traçabilité GPS de vos flottes (véhicules, engins) avec gestion des carburants et état du moteur en temps réel. (équipements et installation)	A partir de 665.000
	- Mise en place des caméras de surveillance (équipements et installation)	A partir de 295.000
Fourniture des équipements :	- Ordinateur portable HP : (Processeur Intel Atom Core Duo 2 Ghz, Ram 1 ou 2 Go, Disque dur 160 ou 250 Go, Wifi, Micro SD, Webcam, Windows 8 Starter)	A partir de 200.000
	- Tablette et smartphone (4, 8, 9 pouces, 3G, etc.)	A partir de 150.000
Formation, Conseil & Consulting :	- Formation suite bureautique (Word, Excel, Powerpoint, Publisher), initiation en infographie, initiation au montage vidéo, CIEL Compta, Sage Compta et Gestion commerciale.	A partir de 50.000

Pour tout contact :
 Tél. : +242 06 697 99 15 / 05 604 92 71.
 E-mail : info@btechsystem.com
 Adresse : 673, Avenue Marien Ngouabi (en face du château d'eau), Quartier OCH, Pointe-Noire, Congo.
 RCCM : 11 A 72 63 - NIU : P2012110000427063

OFFRE D'EMPLOI à publier en quart de page

Nous recherchons pour le compte de notre société installée à Pointe Noire au Congo, des agents pour les postes ci-après:

- Chargé d'affaires : (référence 2903)

De formation BAC+4/5 en Gestion commerciale, Corporate Finance, ou tout autre domaine similaire. Le candidat doit disposer d'au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles dans le domaine de la vente ou des relations clients, en secteurs bancaire et assurance. ... Il ou elle aura à assurer une présence commerciale forte, organiser et coordonner les activités des commerciaux sur le terrain, proposer des politiques commerciales, créer et développer son propre portefeuille de clients haut de gamme (personnes physiques et morales).

- Analystes financiers et chargés des études (référence 2904)

De formation BAC+4/5 en finance, Contrôle de gestion ou en Gestion de projet avec 3 ans d'expérience, il sera chargé de démarcher les sociétés et les collectivités locales afin d'identifier leurs besoins de financement, réaliser les études de faisabilité, réaliser des analyses financières et des analyses de titres, faire le suivi des dossiers de financement, animer des séminaires de présentation de projets à soumettre aux clients. Il doit avoir une bonne maîtrise du rouage de l'administration publique et des collectivités locales pour avoir déjà travaillé avec elles.

- Stagiaires : (référence 2905)

De formation BAC+2/3 en Gestion, Comptabilité, Finance ou Audit. Les candidats doivent disposer d'au moins un (01) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de leur formation. Il ou elle aura à mener des activités d'exécution, de contrôle ou de recherche pour le compte de l'entreprise. Il s'agit d'un stage professionnel pour lequel le stagiaire est amené à acquérir de nouvelles compétences liées à sa formation.

Les qualités requises pour ce postes sont : autonomie, motivation, sens de l'organisation, créativité et capacité à relever les défis, capacité d'analyse et de synthèse, une bonne connaissance des logiciels Microsoft Office est souhaitée. Le (la) candidat(e) doit être capable de travailler sous pression.

DOSSIER DE CANDIDATURE : CV, copies des diplômes et lettre de motivation (préciser vos dates de disponibilité), à envoyer à l'adresse mail : cestmonjob@gmail.com le 20 mars 2014 à 18h 30 au plus tard. La référence du poste doit être mentionnée dans l'objet du mail. A défaut le dossier ne sera pas traité.

Wood-Mizer

from forest to final form



LT40 Electric

Productive, Versatile Workhorses

Don't miss out on this New Year special.

Buy it now for only **R185 000.00**

*ex VAT, FOB Johannesburg, South Africa
 *LT40 Electric Medium Bed Only
 *Hydraulics not included



WHILE STOCKS

Weekend NON STOP !!!



Avec  Masolo Ya Bandeko

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

 **WARID**
Passer à l'action

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123




Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

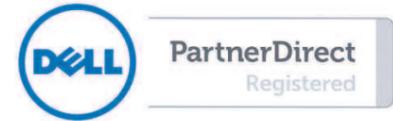
+ 1 sac offert



225.000 FCFA *HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



155.000
FCFA HT

Extension garantie
1 an
retour atelier
30.000 FCFA HT

#21 020 200

Initiation Bureautique
50.000 FCFA HT

#21 110 009

Ordinateur

Dell Optiplex GX755
Intel Core Duo
RAM : 1Go
Windows Original
Disque Dur 80Go
Garantie 90 jours

LibreOffice + Antivirus Microsoft
Offerts

- Initiation Bureautique de base.
Une demi journée de formation.
- Extension de garantie 1 an retour Atelier.
Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran,
et hors support LOGICIEL.



CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET

N°02 METPFQE-CAB-/PDCE/14

Publication du 07 mars 2014

« Recrutement d'un expert en suivi évaluation avec une expérience dans le domaine de l'enseignement technique et de la formation professionnelle/qualifiante »

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : recrutement d'un expert en suivi évaluation avec une expérience dans le domaine de l'enseignement technique et de la formation professionnelle/qualifiante. Les services du consultant (« Services ») consisteront à :

- Appuyer la mise en place d'un système informatisé de suivi-évaluation (S&E) performant;
- Former l'homologue national spécialiste en S&E, les responsables et les cadres du METPFQE et les opérateurs du Projet sur le système mis en place dans le cadre des différentes activités de collecte, de traitement, d'analyse, de stockage, de sécurisation des données et de leur diffusion;
- Contribuer à la préparation des programmes annuels d'activités, des plans d'opérations en y incorporant des indicateurs de suivi des performances pour faciliter la prise de décisions ;
- Contribuer à la rédaction des rapports périodiques des activités intégrant le suivi-évaluation des différentes sous-composantes du projet (avec déclinaison des indicateurs de résultat et de performance)
- Aider à la préparation des rapports d'activités du projet, des comités de pilotage et des missions de supervision en rassemblant toutes les informations nécessaires ;
- Aider à la préparation des termes de références concernant l'assistance technique requise par le Projet.

L'objectif de la consultation portera sur : (i) la mise en place du système de suivi-évaluation performant, (ii) la formation des responsables, des cadres du METPFQE et des opérateurs du Projet. La durée totale des prestations est d'un (1) an à temps plein, renouvelable. Le (la) candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à signer un contrat d'une année renouvelable compte tenu de ses performances. Il résidera à Brazzaville.

L'Unité de Coordination du PEEDU, chargée de la gestion fiduciaire du PDCE invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessous.

Profil du Consultant :

L'expert international devra présenter le profil suivant :

- avoir un diplôme universitaire supérieur (Bac+5) en rapport avec le secteur éducation;
- avoir une expérience avérée dans la conception et la mise en œuvre de système de suivi-évaluation de projets d'investissement dans le secteur de l'éducation;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, Project...) en vue d'un meilleur suivi-évaluation du projet;
- avoir travaillé dans un des pays de la sous-région, une expérience en évaluation d'impact et dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel constitue des atouts importants.

L'expert sera sélectionné en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale «Sélection et Emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale édition Janvier 2011

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège du PEEDU sis au 2ème étage du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, ex Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics à Brazzaville, de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation accompagnée d'un Curriculum Vitae détaillé.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être rédigées en Français, portées la mention «Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un expert en suivi évaluation du projet de développement des capacités pour l'employabilité (PDCE)» et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le vendredi 21 mars 2014 à 14 h 30.

Le Coordonnateur de l'UC-PEEDU

Maurice BOUESSO./



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET

N°01 METPFQE-CAB-/PDCE/14

Publication du 07 mars 2014

« Recrutement du Consultant individuel chargé de l'élaboration du Manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable, y compris la passation des marchés, du PDCE »

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Consultant individuel chargé de l'élaboration du Manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable, y compris la passation des marchés, du PDCE.

1. Les services de consultant (« Services ») comprennent : (i) la Rédaction du manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable y compris la passation de marchés ainsi que les outils de gestion pour le suivi des activités du Projet ; (ii) Formation initiale des membres de l'Unité d'Exécution du Projet à l'utilisation du manuel des procédures administratives, financières et comptables, passation de marchés et les outils de gestion pour le suivi des activités du Projet. L'objectif de la consultation est de préparer un manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable y compris la passation de marchés ainsi que les outils de gestion en vue de définir les rôles de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PDCE [(i) établir le cadre formel d'exécution des opérations du Projet sur le plan administratif, financier, comptable et budgétaire ; (ii) décrire l'organisation du Projet ; (iii) décrire (a) l'organisation financière et comptable du Projet en matière d'enregistrement et de suivi des opérations comptables et des engagements, (b) la tenue de la comptabilité générale, auxiliaire et analytique intégrée avec les modules de contrôle budgétaire, (c) l'établissement automatique des états financiers, (d) le suivi des dépenses par source de financement, (e) le suivi détaillé des coûts par composante d'activités ; (iv) décrire les procédures de passation des marchés en fonction du type de biens à acquérir ; (v) décrire les procédures à mettre en œuvre par l'ensemble de l'équipe en charge de l'administration et des finances ainsi que les tâches qui incombent à chacun et ; (vi) décrire les rôles et responsabi-

lités de chaque membre de cette équipe (position dans l'organigramme, missions et tâches principales, etc.)). La consultation vise aussi la formation des membres de l'Equipe d'Exécution du PDCE à l'utilisation du manuel. La consultation sera réalisée en deux (2) phases : la Phase 1 de la consultation, à savoir l'élaboration du Manuel devraient être réalisées dans un délai maximum de 20 jours ouvrables (équivalent à 4 semaines calendaires) et la phase 2 relative à la formation des différents acteurs impliqués dans le projet à l'utilisation du manuel devra être réalisée sur une période d'1 semaine (soit 5 jours ouvrables) et débutera après la validation du manuel et la finalisation du recrutement du personnel de l'Équipe d'Exécution du Projet.

2. L'Unité de Coordination du PDCE invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente à exécuter lesdits services.

Profil du Consultant :

Le Consultant devra présenter le profil suivant :

- avoir un diplôme d'enseignement supérieur (Bac+5) en gestion financière ou comptabilité ou dans les domaines de l'organisation des entreprises ou équivalent ;
- avoir une expérience avérée et vérifiable dans la rédaction de manuels de gestion administrative, financière et comptable y incluant les passations de marché;
- avoir une bonne maîtrise des outils informatique tels que Word, Excel et PowerPoint ;
- avoir une connaissance des procédures de gestion des projets financés par les bailleurs de fonds tels que la BAD, la Banque Mondiale, l'UE, entre autres ;
- avoir une bonne connaissance sur les procédures de passation de marchés utilisées par l'IDA.

3. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID », Edition de janvier 2011 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de comparaison de CV telle que décrite dans les Directives de Consultants.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège du PEEDU sis au 2ème étage du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, ex Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics à Brazzaville, de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

5. Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation accompagnée d'un Curriculum Vitae détaillé.

6. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être rédigées en Français, portées la mention «Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un expert chargé de l'élaboration du Manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable, y compris la passation des marchés, du PDCE» et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le vendredi 21 mars 2014 à 14 h 30.

Le Coordonnateur de l'UC-PEEDU

Maurice BOUESSO./

Belles un jour, belles toujours *Dove*



8 mars - Journée internationale de la femme

Dove ne manque jamais une occasion de célébrer la beauté de la femme. À l'occasion de la journée internationale de la femme, Dove rend hommage à toutes les femmes et sublime leur beauté avec douceur et volupté.

Dove vous souhaite une très belle journée de la Femme !





AVIS DE RECRUTEMENT

Bouygues Energies et Services Congo recherche des candidats dans pour ses sites de Brazzaville et Pointe Noire dans les domaines suivants :

- Contrôleur Financier (2 postes). De Formation BAC +5 Comptable, Gestion ou Contrôle de Gestion. Exigences : Bon relationnel ; autonomie et ordonné. Bonne maitrise de l'Excel, la connaissance de SAP serait un plus. 5 à 10 d'expérience professionnelle
- Conducteurs de travaux/chargés d'Affaires (2 postes). De Formation BAC+5 Electromécanique, Electricité, génie civil avec une des connaissances en électricité. Bon relationnel, commercial et rigoureux. Au moins 5 ans d'expérience
- Ingénieur d'Etudes de prix (1 poste). De formation BAC +5 dans le domaine de l'électricité, de l'électromécanique ou du génie civil avec une des connaissances en électricité. Bon relationnel, commercial et rigoureux. Au moins 2 ans d'expérience.

Merci d'envoyer vos CV et lettres de motivation à l'adresse suivante : n.nsiloulou@bouygues-es.com ou appeler au 22 281 12 12 au plus tard le jeudi 27 mars 2013.

COMMUNIQUÉ

Suite aux fortes pluies de mardi 4 mars au soir , la Société nationale de distribution d'eau a interrompu le service de l'eau potable dans les quartiers de Massengo, Kombo et Lycée. Des travaux sont en cours pour rétablir au plus vite le service.

Projet à la recherche d'un juriste spécialisé en Droit pénal et procédure pénal. Connaissance et intérêt pour la protection de la faune.

Pour postuler appeler 068231636 ou 056154110.

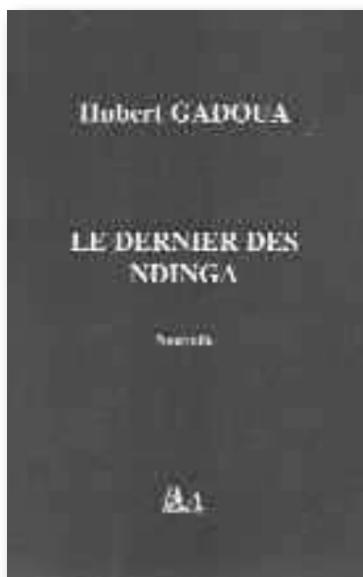
La société Noba, cabinet de recrutement, recherche un responsable administratif et financier pour une PME basé à Pointe-Noire. Exigences : avoir au minimum un niveau licence ; une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans un poste similaire. Transmettez nous votre CV par mail: societe.noba@yahoo.com contact : 01 077 75 03 / 06 873 20 30

NÉCROLOGIE



Jean Bruno Ndokagna, Urbain Koundzala et tous les agents des Dépêches de Brazzaville ont la profonde douleur de vous annoncer la mort de Pascal Essimba ancien responsable des Dépêches, décès survenu le 2 mars 2014 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au N° 136 de la rue Ankou Talangaï. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



FORUM MONDIAL DES FEMMES FRANCOPHONES

Les Congolaises appelées à plus d'engagement et de détermination

L'implication conseillée par l'ONG Voix des sans-voix pour les droits de l'homme (VSV) vise le respect de leurs droits.

La VSV a invité les femmes congolaises à capitaliser l'organisation du Forum mondial des femmes francophones et la journée du 8 mars et à s'en inspirer en vue de se nourrir de plus d'ambitions devant leur permettre d'aspérer à des fonctions et autres responsabilités beaucoup plus importantes au sein de la communauté nationale et de l'appareil étatique congolais. C'était dans un appel lancé le 5 mars, au lendemain de la tenue du deuxième Forum mondial des femmes francophones et à quelques jours de la célébration de la journée internationale de la femme. Pour la VSV, en effet, « il est grand temps que les femmes congolaises pensent également à occuper des fonctions jusque-là demeurées propriétés ou mieux domaines privés des hommes politiques depuis l'accession du pays à l'indépendance ». L'ONG a répertorié notamment les fonctions de chef de l'État et de Premier ministre « pour lesquelles les femmes congolaises se prononcent à peine à la grande satisfaction de certains hommes politiques très peu soucieux de l'aboutissement du combat pour l'égalité entre l'homme et la femme nonobstant de nombreux discours à ce propos ».

Dans son plaidoyer, la VSV a aussi relever le droit de l'opinion publique de se poser des questions sur l'existence d'une volonté politique réelle en RDC tendant à responsabiliser au plus haut niveau les femmes. « En



Photo de famille des autorités lors de l'ouverture du sommet des femmes francophones

ce moment où l'on parle de la mise en place du gouvernement de cohésion nationale, il est fort regrettable de constater que seuls les noms des hommes circulent comme des premiers ministrables et qu'aucun nom de femme ne soit cité », a regretté cette ONG.

La VSV a exhorté les femmes congolaises à capitaliser la présence de nombreuses femmes venues d'autres pays du monde, pour croire en leurs atouts et autres capacités devant leur permettre de prétendre, au même titre que les hommes, à n'importe quelle fonction relative à la gestion de la chose publique.

LONG qui rappelle les meurtrissures qu'ont fait subir aux femmes congolaises des guerres ayant entraîné des violations massives des droits humains dont de nombreuses violences faites aux femmes et du droit international humanitaire, a salué la tenue du 03 au

04 mars à Kinshasa, du deuxième Forum mondial des femmes francophones, sur le thème « Femmes actrices de développement ».

La VSV a noté que ce Forum qui a regroupé les femmes de soixante dix-sept pays de l'espace francophone a offert un cadre de dialogue et d'échanges aux femmes appelées à contribuer efficacement au processus de transformations positives de leurs pays respectifs. Cette rencontre, rappelle-t-on, a abordé des thématiques importantes dont « femme et paix ; femme et éducation ; femme et pouvoirs ». Ces trois thématiques sont, selon la VSV, si pertinentes que toutes les femmes de l'espace francophone sont appelées à les intérioriser et à les faire rayonner comme porteuses d'espoirs, d'engagement et d'ouverture d'esprit en faveur du développement durable.

Lucien Dianzenza

RÉUNIFICATION ROUTIÈRE

L'état d'avancement des travaux en provinces reste faible

Le constat a été fait au cours la neuvième réunion de l'exercice 2014 consacrée au suivi de la situation économique et financière du pays.

Après évaluation des recommandations de la réunion précédente, la Troïka stratégique a, au cours de la réunion du 3 mars traité les questions relatives à la situation économique et financière récente ainsi que les dossiers spécifiques. À ce sujet, la Troïka stratégique, qui a fait le suivi des travaux du projet de réunification routière, note que le progrès physique reste faible par rapport aux financements déjà mobilisés. Pour mieux cerner le contour de ce projet, une réunion spéciale, auxquelles prendront part les parties prenantes institutionnelles, est prévue au courant de cette semaine afin d'évaluer l'état d'avancement des travaux et lever de nouvelles options.

Un autre point important abordé est celui relatif au suivi de la paie. Il ressort que les états liquidatifs de la paie du mois de mars ont été ordonnancés par le ministère des Finances et seront transférés à la Banque centrale ce jour. Quant à la paie du mois de février, elle est totalement terminée à Kinshasa et dans les chefs-lieux des provinces. Mais la paie se poursuit dans quelques territoires. Profitant de l'occasion, le ministre de l'Économie et commerce a fait part à la Troïka stratégique des conclusions et recommandations is-

sues du sommet du Comesa qui s'est tenu à Kinshasa du 26 au 27 février. Au cours de cette rencontre placée sous le signe de la gestion des ressources naturelles, les chefs d'État de gouvernement des pays membres réunis à Kinshasa ont conclu ces assises en se focalisant sur quatre axes essentiels. Il s'agit de la formation du capital humain pour une gestion plus efficiente des ressources naturelles, la promotion de la paix et de la sécurité, le financement des infrastructures ainsi que le soutien d'une politique industrielle clairement définie qui soit compatible à la vision de développement des pays.

Situation économique et financière

Au plan international, le Fonds monétaire international invite la société civile, via un document paru sur son site, à émettre des avis sur son rôle de surveillance du système monétaire international ainsi que des politiques économiques et financières de ses pays membres. Les conclusions et recommandations de ces consultations feront l'objet d'une évaluation par un groupe consultatif extérieur indépendant. Au 27 février, le cours du cuivre a chuté de 1,25%, pour s'établir à 7.094,50 USD la tonne, contre 7.184,50 USD une semaine auparavant. En revanche, le prix à la tonne du cobalt a enregistré une hausse de 5,70%. En effet, il est passé de 31.707,90 USD la tonne la semaine précédente à

33.516,00 USD. Quant aux produits pétroliers, les prix au baril ont évolué de manière divergente la semaine dernière. Alors qu'il s'est accru de 0,32% à New York, passant de 102,32 USD à 102,71 USD, le marché de Londres a connu une baisse de prix de 0,67%, où le baril s'est vendu à 109,09 USD contre 109,83 USD précédemment. Les prix des principaux produits céréaliers sont tous en baisse par rapport à la semaine précédente : 166,64 USD (-0,05%) pour le maïs ; 15,61 USD (-1,30%) pour le riz ; et 597,75 USD (-2,88%) pour le blé.

Au niveau national, à en croire la Troïka stratégique, le mois de février s'est clôturé sur fond de stabilité du cadre macroéconomique. Toutefois, il y a lieu de noter une légère hausse du taux d'inflation la semaine dernière qui serait expliquée par la hausse des prix de la farine de blé, du sucre et des poissons dans les provinces du Katanga et du Kasai Oriental, à la suite de la rupture du trafic ferroviaire entre ces deux provinces. Cependant, le solde provisoire de gestion des finances publiques en février est déficitaire à hauteur de 16,7 milliards CDF, résultant de 234,4 milliards en recettes, et des dépenses de 251,1 milliards CDF. Au regard des recettes attendues avant la clôture comptable du mois de février, ce déficit devrait être résorbé.

Gypsie Oïssa Tambwe

DROITS DE L'HOMME

Des progrès notables réalisés au mois de janvier

Des inquiétudes ont été également exprimées au sujet de la persistance des violations des droits de l'homme contre ses défenseurs et les journalistes.

Les violations des droits de l'homme en République démocratique du Congo ont nettement diminué ces dernières années comme en témoigne le faible taux des cas recensés en janvier. Un rapport du bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) publié le 5 mars au cours de la conférence hebdomadaire de la Mission des Nations unies pour la stabilisation du Congo (Monusco) confirme cette tendance. Il ressort de cette enquête que 173 cas seulement de violations des droits de l'homme ont été répertoriés au cours du mois de janvier. Ce qui constitue un net progrès par rapport au mois de décembre 2013 où deux cents cas de violations des droits de l'homme avaient été enregistrés. Toutefois, d'après le chef du bureau conjoint des droits de l'homme de la Monusco, les cas déplorés l'ont été surtout en province orientale et au Nord-Kivu.

Des journalistes mais aussi des défenseurs des droits de l'homme comptent parmi les principales victimes de cette recrudescence des violations des droits de l'homme dans ces deux provinces. Scott Campbell n'a pas manqué d'exprimer des inquiétudes quant à la persistance de cette situation. Celle-ci, à en croire le rapport, qui demeure le fait des militaires des Fardc responsables de près de 36% du nombre total des cas enregistrés, des éléments de la police nationale (27%) et des combattants des groupes armés (28%). Les atteintes au droit à l'intégrité physique, au droit à la liberté et à la sécurité de la personne, au droit à la propriété et au droit à la vie sont parmi les cas de violation des droits de l'homme les plus perpétrés.

Il a toutefois loué les efforts qui sont entrepris par le gouvernement pour dissuader les uns et les autres à ne plus commettre ces genres des forfaits. Le rapport note par exemple qu'au même mois de janvier, douze militaires des Fardc et sept agents de la police ont été condamnés pour des actes constituant des violations des droits de l'homme. D'autres cas d'arrestation ont été également répertoriés, notamment celui de dix-huit officiers et militaires des Fardc en Province Orientale accusés d'avoir commis des violations des droits de l'homme dans le cadre des opérations militaires menées contre les combattants du Front de résistance patriotique de l'Ituri-FRPI. Dans la foulée, quatre auraient été libérés le 11 février suite à l'insuffisance d'éléments à charge, indique le rapport du BCNUDH. Ces genres d'enquêtes que mènent les autorités judiciaires congolaises avec l'appui de la Monusco et du BCNUDH devraient se poursuivre afin d'assainir les Fardc et la police nationale en mettant hors d'état de nuire tous les coupables afin qu'ils soient châtiés conformément à la loi. Pour rappel, le BCNUDH assure une surveillance étroite de la situation des droits de l'homme à travers le territoire national et les informations recueillies sont partagées avec les autorités congolaises dans le but de les pousser à traduire en justice les auteurs de ces actes odieux.

Alain Diasso

COURS ET TRIBUNAUX

Un nouveau Palais de justice érigé à Kinshasa

L'ouvrage dont le coût total est estimé à 4,3 dollars aura été largement financé par le Fonds de développement européen (FED) et par l'Union européenne.

Un nouveau Palais de justice vient de voir le jour à Kinshasa, précisément sur la place de l'Indépendance, non loin du Palais de Justice et du ministère des Affaires étrangères, dans la commune de la Gombe. Il s'agit d'un imposant immeuble de quatre niveaux devant abriter les trois hautes instances judiciaires censées remplacer l'actuelle Cour suprême de justice. Il s'agit de la Cour constitutionnelle, du Conseil d'état et de la Cour de cassation. Dans cet édifice, près d'une cinquantaine de bureaux, une dizaine de salles de conférence et plusieurs garages souterrains sont répertoriés, la haute Cour militaire, l'auditorat général, de même que tous les parquets près les différentes cours pourront également s'y installer.

L'inauguration de cet ouvrage a eu lieu, le 4 mars, par le commissaire européen au développement, Andris Piebalgs, qui a remis une grosse clé dorée à la ministre de la Justice, Wivine Mumba Matipa, symbolisant la fin des travaux entamés sur le site. Le gros du travail a déjà été réalisé et il ne reste plus que quelques détails de finition à accomplir avant la cérémonie officielle de remise de l'ouvrage au corps judiciaire. Construit par l'entreprise de construction Safricas, le nouveau Palais de justice aura bénéficié d'un financement du FED de l'ordre de 4,3 millions de dollars, à en croire le vice-ministre des Finances, Roger Shulungu. Dans son adresse, le ministre belge de la Coopération au développement, Jean-Pascal Labille, a salué les efforts déjà menés par la RDC pour bâtir un véritable État de droit, tout en insistant sur le travail qui reste à accomplir.

A.D.

OGEFREM

Les étudiants de l'Unikin éclairés sur sa contribution dans le commerce maritime international

Le directeur général ad interim de cet office a animé une matinée scientifique dans le cadre du cours « Grands services publics et marchés publics » du Pr Meya Ngemba.

Les étudiants de troisième graduat de la faculté des sciences sociales administratives et politiques de l'Université de Kinshasa (Unikin) ont été éduqués, au cours de cette matinée scientifique, sur la mission, la contribution, l'organisation, le bilan et les perspectives d'avenir de l'Office de gestion de fret multimodal (Ogefrem). Ce qui leur a permis de concilier la théorie apprise à la pratique

L'Ogefrem qui est créé le 12 novembre 1984 a pour mission de défendre les intérêts des chargeurs congolais. Placé sous la tutelle du ministère des Transports et voies de communication, l'Ogefrem est un établissement public qui joue le rôle de conseil des chargeurs, a déclaré Anatole Kikwa qui a également souligné qu'il joue aussi le rôle de conseiller du gouvernement en matière de transport.



Anatole Kikwa, directeur général ad interim de l'Ogefrem

Parmi les réalisations inscrites à son actif, le DG cite la construction sur fonds propre du bâtiment abritant actuellement le siège social de l'Ogefrem à Kinshasa et la réhabilitation du siège provincial de l'Ogefrem Bas-Congo. Cet office prévoit

la construction d'un port sec à Kasumbalesa, lequel va abriter le siège provincial de l'Ogefrem Katanga. Bientôt, cette entreprise va se doter d'une polyclinique pour ses agents, construire à Mitendi une cité de plus de deux cents maisons destinées à

ses agents et cadres, réhabiliter l'hôtel à Matadi, etc.

Au sujet du port en eau profonde de Banana dans le Bas-Congo, le numéro un de l'Ogefrem a fait comprendre à l'assistance qu'il s'agit d'un impératif majeur pour la RDC, en l'illustrant par le cas du Maroc, de l'Afrique du Sud, la Hollande et l'Allemagne. « À une grande Nation correspond un grand port », dit-il.

L'Ogefrem et ses instruments

Parmi les instruments utilisés par cette entreprise dans l'exercice de son travail figure la commission 0,5 pour les importations, la fiche électronique de renseignement à l'importation (Féri), l'attestation de destination et l'abonnement aux chargeurs. Pour le patron de l'Ogefrem, la Féri est un document électronique de couverture de la marchandise à destination de la RDC du port de chargement jusqu'au port de déchargement. Pour y accéder, il faudrait que le fournisseur étranger souscrive pour le compte du chargeur congolais, auprès du

mandataire de l'Ogefrem au port de chargement ou en accédant au site de cette entreprise.

Outre l'assurance de traçabilité de la marchandise depuis le port de chargement jusqu'au port de déchargement, la Féri fournit aux chargeurs les informations en temps réel sur la marchandise et anticipe sur les opérations de dédouanement. Le but principal de cet instrument est d'établir les statistiques des importations congolaises et de prévenir l'entrée en RDC des produits prohibés ou nocifs à la santé publique.

Document électronique de couverture et de certification de la marchandise congolaise du port africain de transit jusqu'aux frontières de la RDC, l'attestation de destination qui est souscrite par le chargeur congolais ou son transitaire auprès de la représentation de l'Ogefrem basée dans le pays où transite sa marchandise, assure le relai de la FERI sur la voie routière et ferroviaire.

Gypsie Oïssa Tambwe

SANTÉ

Quinze millions de PVVIH accèderont au traitement d'ici 2015

Une année nous sépare des objectifs de millénaire pour le développement. À l'approche de cette échéance, des stratégies sont en train d'être peaufinées pour réaliser même partiellement ces objectifs.

Pour ce qui est de la lutte contre le sida, les initiatives louables sont prises pour que d'ici 2015, quinze millions de personnes vivant avec le VIH-sida (PVVIH) puissent accéder au traitement antirétroviral. Pour concrétiser cet objectif, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH-sida (ONUSIDA) viennent de signer un protocole d'accord visant à intensifier les efforts entrepris pour améliorer l'accès au dépistage et au traitement du VIH. En signant cet accord, les deux organisations entendent ainsi mettre en commun leur expertise et leurs capacités pour soutenir la mise en œuvre de l'initiative traitement 2015 et développer un modèle communautaire permettant d'élargir l'accès au traitement du VIH.

Pour mener à bien son travail sur le terrain, Bekele Geleta, secrétaire général de la Fédération internationale indique que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge s'appuient sur un vaste réseau de volontaires communautaires qui dispensent des soins de santé à des millions de personnes partout dans le monde, y compris à certaines populations parmi les plus marginalisées dans des communautés difficiles d'accès.

En soutenant l'action des volontaires, en favorisant la participation des personnes vivant avec le VIH et en renforçant les services de santé au niveau communautaire, Bekele Geleta est convaincu que « nous pourrions contribuer à dépasser l'objectif de 15 millions de personnes ayant accès au traitement d'ici 2015. » Les agents de santé communautaire, affirme Bekele Geleta, assurent près de 40% des prestations liées au VIH. « La solution est à portée de main, mais il nous faut investir maintenant dans des services décentralisés si nous voulons éviter des millions de décès d'ici 2015 et au-delà », précise-t-il.

A.Nz.

PLANIFICATION FAMILIALE

Une stratégie de réduction de grossesses chez les jeunes

Les grossesses précoces deviennent une réalité banalisée en RDC. Selon l'enquête de démographie et de santé, il est démontré que cinq sur dix adolescents âgés de 15 à 19 ans ont déjà eu leurs premiers rapports sexuels; deux sur dix les avaient avant l'âge de 15 ans; entre 20 et 24 ans, neuf sur dix adolescents ont eu des premiers rapports sexuels. L'âge moyen de premier rapport sexuel est passé de 17 ans en 1991 et à 14 ans en 2002.

En RDC 20% de grossesses proviennent des adolescents et des jeunes. Il faut alors agir pour aider ces jeunes qui ont des comportements sexuels à haut risque à adopter de bonnes pratiques sexuelles. Et dans ce changement de comportement des jeunes, les professionnels de médias et les responsables des ONG ont un rôle à jouer. C'est pourquoi le Programme national de la santé de l'adolescent (PNSA) appuyé par le projet C-Change de l'Usaid a organisé le 5 mars une journée d'information à leur intention. Au programme, deux thèmes ont été retenus : la planification familiale et les violences basées sur le genre.

L'unique orateur, le Dr Didier Lukeme du PNSA qui a aisément développé ces deux sujets pense qu'il faut que les parents parlent de la sexualité avec leurs enfants en leur faisant voir que « seule une sexualité responsable peut les mettre à l'abri de ce qu'on dénonce aujourd'hui à savoir les grossesses précoces et les violences sexuelles ». La planification familiale des adolescents est donc à encourager dans la mesure où elle contribue à la réduction des grossesses précoces, elle retarde l'âge des premiers rapports sexuels et permet à l'enfant d'avoir une longue scolarité. Cependant, les jeunes, regrette l'orateur, n'ont pas accès aux



Une éducation sexuelle permettra aux jeunes d'éviter des grossesses précoces

services de planification familiale. L'insuffisance d'information sur la planification familiale, l'insuffisance des services adaptés aux adolescents, l'insuffisance des prestataires compétents, l'insuffisance d'engagement politique et de financement, les fausses informations sur les produits contraceptifs sont autant d'obstacles qui empêchent les jeunes à bénéficier d'une bonne planification familiale sans oublier les mauvaises croyances religieuses qui découragent les utilisateurs de la planification, la rupture des stocks et non disponibilité de toute la gamme des méthodes contraceptives. En dépit de ces obstacles, le Dr Didier Lukeme pense qu'il faut améliorer la santé de reproduction des adolescents par la planification familiale. Pour ce faire, il faut promouvoir les droits des jeunes à l'information et aux services de santé de reproduction, subventionner la vente des préservatifs, former des pairs éducateurs dans la communauté, organiser des services de la planification familiale aux ado-

lescents et jeunes. La plus grande recommandation, soutient le Dr Didier Lukeme, il faut former les parents à communiquer efficacement avec leurs enfants pour rompre le silence qui entoure la sexualité.

Violences sexuelles un problème de santé publique

La montée en flèche de ces violences, explique le Dr Didier Lukeme, sont dus notamment à la guerre, à la pauvreté, à l'usage abusif de l'alcool, aux croyances religieuses et ancestrales, aux normes accordant plus de contrôle sur le comportement de femmes. Pour barrer la route à toutes ces violences qui se vivent au quotidien, il est temps, recommande-t-il, de mettre un terme aux facteurs favorisant ces violences, de promouvoir le dialogue entre les parents et les enfants. Il propose aussi de dénoncer tout cas de viol, de savoir dire non aux avances de certains hommes, de lutter contre la pauvreté par l'apprentissage d'un métier.

Aline Nzuzi

JUSTICE

La peine de Denis Lessie réduite à quinze mois de prison

Le chef spirituel de l'Église Arche de Noé qui a déjà passé douze mois sous les verrous recouvrira sa liberté dans trois mois.

Après près d'une année de suspens, le procès Denis Lessie vient enfin de connaître son dénouement après le verdict prononcé en appel par la Cour militaire de Kinshasa/Gombe le 5 mars dernier. Le pasteur de l'Église Arche de Noé s'en tire à bon compte, lui sur qui pesaient des fortes présomptions de culpabilité dans une affaire d'escroquerie qui l'avait sérieusement éclaboussé. Alors qu'en première instance, il avait écopé de dix ans de servitude pénale, l'homme de Dieu a curieusement vu sa peine être réduite sensiblement à quinze mois. Et pour avoir déjà passé douze mois en prison, il en sortira dans trois mois conformément à ce nouvel arrêt. Comme il fallait s'y attendre, c'est avec des cris de joie que ses nombreux fidèles amassés autour de la Cour militaire ont accueilli ce verdict qui réhabilite leur pasteur aux yeux de l'opinion.

Acquitté pour l'accusation d'association de malfaiteurs, Denis Lessie ploie encore sous les charges d'escroquerie et d'incitation à la violation de consigne militaire prononcées en première instance. Et pour ce faire, il est sommé par le tribunal de procéder quelques réparations. Il s'agit notamment de restituer à Jean-Baptiste Ntawa 62.500 dollars dans huit jours et à Dhrolia Umedali, 33.000 dollars dans les trois prochains mois. Ce dernier, pour rappel, avait racheté la jeep Hyundai que l'ancien ministre du Budget lui avait cédée en contrepartie d'une nomination dans le gouvernement Matata Ponyo.

Quant à ses deux autres complices, en l'occurrence, Thierry Okunimo et l'adjudant Louis Kasongo, ils sont tenus solidairement avec le pasteur qui les avait utilisés de payer à l'ancien ministre du Budget 5.000 dollars à titre de dommages et intérêts. Si le premier a été simplement acquitté, le second par contre écope de trois ans de prison pour violation de consigne militaire en plus de la restitution de 20.300 dollars perçus auprès de Jean-Baptiste Ntawa.

Ainsi s'est terminé le feuilleton Denis Lessie qui pourra toujours rebondir si jamais la partie Ntawa s'estime lésée et décidait de pourvoir en cassation. Toutefois, l'écart considérable entre l'arrêt du premier degré et celui en appel laisse penser qu'il y a anguille sous roche dans cette décision de justice qui, d'après maints analystes, ne procède pas de la volonté des seuls juges. Libre dans trois mois, Denis Lessie pourra enfin retrouver ses fidèles et les abreuver des vertus de la morale chrétienne dont il est le premier à transgresser.

Alain Diasso

KAS PROJECT

Appel à candidatures pour jeunes artistes visuels

L'offre n'est pas seulement adressée aux praticiens de Kinshasa. Étendue à toute la RDC et à ceux du continent, il concerne le prochain Master Art, une résidence-atelier de recherche sur la création contemporaine du centre KAS Project visant leur renforcement des capacités théoriques, artistiques et professionnelles dans leurs domaines spécifiques.

Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées pour la participation au Master Art. Ouvert aux jeunes artistes visuels de toute l'Afrique, l'appel à candidatures touche à sa fin dans deux semaines, soit le 20 mars. En plus de leur curriculum vitae, les candidats sont tenus de six images de leur travail artistique avant la prochaine échéance. Toutes sortes de supports sont acceptés. Ils ont donc le choix de faire parvenir leur dossier de candidature sur papier, DVD, CD-Rom, formats informatiques ou web à l'adresse mail suivante : kinartstudio@yahoo.com ou vitshois@yahoo.fr. Chacun des postulants sera informé de son sort au plus tard le 12 avril.

Prévu en trois semaines, du 12 au 31 mai, le Master Art devrait réunir plus d'une vingtaine d'artistes. L'organisation espère faire profiter aux jeunes de plusieurs pays du continent de l'expertise de sept artistes professionnels de renommée internationale. Les participants attendus auront à bénéficier de l'expérience de leurs aînés d'africains mais pas seulement. L'on comptera dès lors dans le panel des formateurs Jeannoux van

Deijck (Pays-Bas), Ransome Stanley (Allemagne), Roméo Gongora (Canada), Ayana V. Jackson (USA), Donna kukama et Andrew Tshabangu (Afrique du Sud) et Michèle Magema (France/R.D.C.). À cette importante affiche s'ajoute le critique et historien de l'art, Toma Luntumbwe Muteba (Belgique / RDC) chargé de livrer une formation sur l'histoire de l'art contemporain.

Les échanges de mai prochain, explique Vitshois Mwilambwe Bondo, « seront à la fois théoriques et pratiques, des artistes évoluant dans diverses disciplines autour d'un concept de sorte à échanger idées, expériences » avec pour finalité la réalisation de nouvelles créations. Il est à noter que pendant le Master Art, les participants présenteront leurs travaux à leurs homologues ainsi qu'au public car à la clôture de l'atelier seront organisées des Journées portes-ouvertes. Se tiendra alors une exposition focalisée sur le résultat des trois semaines de travail et d'échanges.

Organisé en partenariat avec le Centre Wallonie-Bruxelles, sous la coordination et la direction artistique de l'artiste visuel Vitshois Mwilambwe Bondo, le Master Art s'inscrit dans les activités de Kin Art Studio et de son centre, le KAS Project. À l'instar de l'édition initiale tenue l'an dernier, il a l'ambition de renforcer les capacités théoriques, artistiques et professionnelles des jeunes artistes visuels de l'Afrique, et tout particulièrement de la RDC.

Nioni Masela

PRISE EN CHARGE DES ALBINOS

Salif Keita satisfait des actions de la Fondation Mwimba Texas

Lors de son séjour à Kinshasa, le musicien a palpé du doigt les réalités des albinos kinois et les initiatives de cette organisation en leur faveur.

L'artiste-musicien albinos Salif Keita a encouragé la Fondation Mwimba Texas (FMT) dans ses actions en faveur des albinos et des personnes vulnérables. C'était lors de son séjour en RDC fin février, à l'occasion des activités liées à l'exposition Blanc Ebène.

Salif Keita a eu l'occasion de palper du doigt la situation des albinos congolais. Et ce voyage à Kinshasa lui a également permis de se rendre compte des efforts fournis par le catcheur albinos Alphonse Makiese Mwimba Texas et la fondation qui porte son nom.

Ce musicien d'origine malienne a affirmé être venu dans la capitale congolaise en vue de mettre la main dans la pâte dans les actions que mène cette fondation dans l'encadrement et la prise des albinos et des personnes vulnérables. Il a, en effet, reconnu suivre à partir d'Internet ce que fait cette fondation en faveur des albinos et d'autres nécessiteux, alors que sa présence à Kinshasa, et notamment le concert tenu, devrait être considéré comme sa contribution dans cette œuvre.

Un duo pour le bien-être des albinos

La présence de Salif Keita à Kinshasa répond à la volonté d'un travail en synergie que prône Mwimba Makiese Texas Adios, dans le cadre des actions en faveur des albinos. Rappelant que l'artiste-musicien préside une fondation des albinos, le catcheur congolais espère que le duo ainsi formé pourrait aider au bien-être des albinos tant de la RDC que du Mali et des autres pays de la planète.



Mwimba Texas, Salif Keita et la photographe Patricia Willocq

Lors de son séjour kinois, Salif Keita a noté que la RDC est un pays modèle dans la prise en charge des albinos. À l'en croire, la réception du président de la FMT, par le Premier ministre Matata Ponyo et le soutien de la presse dont bénéficient cette fondation et ses actions notamment sont des faits qui motivent le point de vue de cet artiste.

Le projet Blanc Ebène, note-t-on, est une activité organisée par la photographe Patricia Willocq, en collaboration avec la FMT. D'autres partenaires ont également contribué à cette organisation. Il s'agit notamment de la Fondation Gertler, du Lions club de l'Université de Kinshasa et du Lions club médical de Belgique, qui a, entre autres, aider des membres de la FMT à bénéficier des examens gratuits au Centre ophtalmologique de Masina. Il y a aussi Raw Bank, le Centre Wallonie Bruxelles ainsi que Nutrias Africa, avec son lait Vit Milk.

Dans le cadre du mois de la femme, la Fondation Mwimba Texas entend or-

ganiser une activité en vue de valoriser les femmes albinos. Elle promet également d'intensifier, pour les années à venir, la prise en charge de la scolarité des enfants albinos et issus des familles démunies.

Pour Alphonse Makiese Mwimba Texas Adios, toutes ces actions répondent de son souci de consacrer le restant de sa vie à ses semblables, les albinos, et à d'autres personnes vulnérables. Mais actuellement, la seule source de revenus pour la FMT restent encore les primes de différents combats de catch auxquels participe son président. C'est donc dans cette optique que Mwimba Texas apprécie à leur juste valeur tous les apports des différents partenaires qui viennent à la rescousse de son organisation pour la prise en charge et l'encadrement des albinos et des personnes nécessiteuses. C'est également le sens de l'appel qu'il lance continuellement vers les bonnes volontés.

Lucien Dianzenza

MŒURS

Les députés de l'Ituri en guerre contre l'homosexualité

Les élus du peuple de cette partie de la RDC proposent l'organisation d'un sommet africain des chefs d'État pour se prononcer officiellement contre la légalisation de ce type de mariage.

Les parlementaires de l'Ituri soutiennent haut et fort le projet de loi contre l'homosexualité initié par le député Stève Mbikayi à la chambre basse du Parlement. Ils l'ont déclaré en début de semaine lors d'un point de presse qu'ils ont animé à ce sujet. Pour ces parlementaires de l'Ituri, il est hors de question de faire de la RDC un pays où l'homosexualité est autorisée. Déjà, la Constitution de la RDC, en son article 40 dispose que « *Tout individu a le droit de se marier avec la personne de son choix, de sexe opposé, et de fonder une famille* ». Cette disposition constitutionnelle bannit le mariage entre personnes de même sexe et, par conséquent, tout celui qui contracterait un mariage de ce type est à considérer comme marchant à contre courant de la légalité.

Pour les parlementaires de l'Ituri, il est grand temps que les chefs d'État africains se prononcent officiellement contre la légalisation de l'homosexualité et lèvent l'option dans leurs Constitutions respectives à l'instar de l'Ouganda. En Afrique, seule l'Afrique du Sud fait figure d'exception avec une législation autorisant le mariage homosexuel. Le courage du président ougandais est salué par ces parlementaires de l'Ituri qui fustigent par ailleurs la pression dont ce pays fait l'objet ces derniers temps de la part des pays occidentaux. Ces derniers voudraient, en effet, pousser des dirigeants africains à légaliser l'homosexualité et, pour ce faire, ne ratent aucune occasion pour les conditionner. C'est dans ce contexte, explique le député Tibasima Atanyi de la province orientale, qu'il faut comprendre la tentative de stopper tout crédit de la Banque mondiale destinée à l'Ouganda. « *Qu'est-ce que ça a à avoir avec l'homosexualité ? Pourquoi on*

doit nous imposer cela ? », a-t-il réagi. Motivant son projet de loi contre les pratiques homosexuelles en RDC, cet élu du peuple a indiqué qu'il visait uniquement à « *conserver les valeurs africaines, lesquelles valeurs n'ont jamais toléré des relations amoureuses entre personnes du même sexe* ». Si pour certaines ONG locales, la RDC n'est pas encore prête à accueillir ce genre de débat, d'autres cependant appuient le projet de Stève Mbikayi qui, d'après elles, vient à point nommé pour recadrer la morale publique de plus en plus sacrifiée sur l'autel du mimétisme aveugle d'un Occident en rupture de ban avec les bonnes mœurs. Signalons que sur les cinquante-quatre pays africains, trente-huit pénalisent l'homosexualité dont quatre (le Soudan, la Mauritanie, la Somalie et le nord du Nigeria où s'applique la charia) prévoient la peine de mort.

Alain Diasso

LIGUES DE CHAMPIONS

V.Club privé de Lema, Luvumbu et Mubele face à Dynamos

Alors que V.Club pourrait jouer sans certains de ces cadres comme Lema, Luvumbu et Mubele, l'entraîneur Ibenge sollicite le soutien indéfectible des supporters face à une équipe de Dynamos qui s'entraîne avec des réservistes car les titulaires boycottent les entraînements.

L'AS V.Club reçoit, le 9 mars, au stade Tata-Raphaël de la Kethule de Ruyhove de Kinshasa la formation de Dyanamos FC du Zimbabwe, en match retour des seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique. Au match aller une semaine plus tôt, les Dauphins Noirs avaient réussi à ramener un résultat d'égalité de zéro but partout. La qualification se jouera donc au match retour. Mais pour ce match devant son public, l'AS V.Club pourrait être privé de certains de ces pions majeurs; c'est le cas du milieu relayeur Chiquito Lema Mabidi qui ne jouera pas cette rencontre à cause de l'accumulation de deux cartons jaunes. D'autres probables absents sont l'attaquant Firmin Mubele Ndombe et le milieu organisateur Héritier Luvumbu Nzinga à cause des pépins physiques; ils avaient été touchés



AS V.Club

lors du match aller à Harare.

Appui des supporters...

L'entraîneur de V.Club, Florent Ibenge Ikwange, a pour sa part tiré une sonnette d'alarme du côté des supporters qui doivent soutenir leur équipe sans faillir. « Les supporters ont pour rôle de soutenir sans faille leur équipe durant toute la partie comme on le vit particulièrement dans les stades en Europe contrairement à ce que servent ceux d'ici qui injurient facilement et découra-

gent les acteurs », a-t-il fait remarquer. Et Florent Ibenge de conseiller : « Ils doivent cesser d'être de simples spectateurs en cherchant à apporter de la force à leurs joueurs par des encouragements continus pour les pousser à se surpasser, surtout pendant des périodes creuses qui arrivent toujours au cours d'un match, à se ressaisir et repartir pour étouffer leurs adversaires ».

Florent Ibenge a pris l'exemple de

certains joueurs qui ont touché mentalement par le comportement hostile de leurs propres supporters à leur endroit ; « ils en sont arrivés, par peur, à ne plus savoir rendre tout le travail auquel ils se sont adonnés pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés avec leurs coéquipiers. Se sentir porter donne des ailes aux joueurs pour des rendements optimaux », a fait savoir le coach de l'AS V.Club. En clair, l'équipe aura besoin du soutien

indéfectible de ses supporters pour arriver à bout de Dynamos FC. Et l'on apprend d'ailleurs de la presse zimbabwéenne que les joueurs du club d'Harare ont refusé de s'entraîner le mardi car ils réclamaient leurs primes, leurs salaires étant payés par le sponsor du club, BancABC. L'entraîneur Calisto Pasuwa et son adjoint Tichaona ont préparé le match retour contre V.Club avec des joueurs réservistes.

Martin Enyimo

MATCH FIFA

La RDC n'a pas joué

La RDC ne figure pas parmi les trente-quatre sélections africaines qui ont disputé des rencontres amicales de date Fifa le 5 mars.



Les Léopards de la RDC

L'on sait que la Côte d'Ivoire a tenu la Belgique en échec par deux buts partout à Bruxelles, avec les buts de Drogba et Gradel; le Cameroun a été laminé par le Portugal sur la marque de cinq buts à un, l'Afrique du Sud a perdu à domicile face au Brésil par zéro but à cinq avec un triplé du prodige du Barcelone Neymar. Le Ghana s'est incliné face au Monténégro par zéro but à un, le Sénégal et le Mali ont fait un match à égalité d'un but partout;

l'Égypte a eu raison de la Bosnie par deux buts à zéro, etc. Alors que toutes ces équipes ont répondu présent à l'occasion de cette répétition de la Fifa, les Léopards de la RDC ont brillé par leur absence. Bien plus, la Fédération congolaise de football association (Fécofa) n'a pas encore jugé urgent d'engager un nouveau sélectionneur quasiment une année après la démission de Claude Le Roy qui est actuellement à la tête du staff technique des Diables

rouges du Congo Brazzaville. En tout cas, aucune information ne filtre sur le prochain sélectionneur de la RDC; et pourtant, les Léopards sont engagés pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2015. Et le fait de ne pas disputer ces matchs de date Fifa va inmanquablement influencer sur le classement Fifa. L'on ne sera donc pas surpris que le pays perde encore des places au classement.

M.E.

OPÉRA

Serge Kakudji rend hommage à la femme

Content de se retrouver dans son pays en ce mois qui lui est dédié, le jeune contre-ténor a trouvé opportun à son tour de la célébrer au cours de sa prestation du 5 mars sur la scène du Centre Wallonie-Bruxelles.

Femme mère, est l'exclusivité que Serge Kakudji a offert au public présent à son concert de mercredi. Composé à peine trois jours plus tôt, ce morceau qu'il a interprété comme avant dernier titre de son bref répertoire de la soirée, il en a chanté six au total, est bien la preuve que la voix n'est pas son seul talent. En effet, outre le chant, il exerce son don avec passion depuis ses sept ans, il s'essaie également à la composition et cela semble lui réussir tout aussi bien.

Interrogé sur le fil conducteur de la brève soirée offerte dans la Salle Brel, Serge Kakudji, a répondu d'emblée aux Dépêches de Brazzaville : « Le fait d'être chez moi au Congo, à Kinshasa, cela compte vraiment beaucoup et particulièrement en ce mois de la femme. En cette période, je suis souvent en mouvement ailleurs donc j'étais content d'être ici en ce mois de mars. Cela m'a permis de penser à la femme, lui faire un clin d'œil dans mon concert de ce soir. J'ai senti des vibrations et j'en suis content ».

Avec comme entrée l'Ave Maria de Caccini, suivi de Son reo de Mozart ainsi que de Cara sposa et Va tacito de Haendel, l'assistance avait été

gratifiée d'une seconde composition personnelle de Serge Kakudji en guise d'au revoir. Il s'était employé à l'emmenner dans un périple musical où le baroque avait pour figure représentative J.F Haendel, la part du Classique était présente au travers de W.A Mozart et le vent contemporain avait soufflé bien fort avec Ni kwetu. Serge Kakudji lui-même livrait son âme en swahili, sa langue natale. Bien avait pris au chanteur lyrique d'interpréter à la fin de sa prestation cet air de l'Opéra Likembe, une œuvre authentique qu'il peaufine encore.

Le petit commentaire du contre-ténor à propos de son dernier titre de la soirée du 5 mars est révélateur sur l'amour qu'il voue définitivement à sa patrie : « Le fameux Ni kwetu, c'est une chanson qui dit tout pour moi. Le retour chez soi à la maison. Le Congo, Kinshasa, Lubumbashi, le Katanga... le Congo ça reste chez moi. En venant ici, je me suis dit qu'il fallait trouver quelque chose pour saluer les gens qui suivent mon travail de loin maintenant que je les avais en face de moi ». Et de renchérir qu'elle a aussi valeur de réplique : « C'est également une façon de répondre anticipativement à la question que certains me poseraient de savoir : Comment tu te sens quand tu viens ici ? Alors j'ai écrit Ni kwetu, c'est chez moi, It's my home ».

Nioni Masela

INFRASTRUCTURES

Des projets pour moderniser la ville de Pointe-Noire

Au cours de cette année 2014, la ville océane va bénéficier d'un large programme de réalisations dans le cadre de la poursuite de sa modernisation. Parmi les projets les plus importants, il faut notamment citer la construction d'un échangeur au niveau du rond-point d'Avoum, de marchés modernes sur les sites du Marché central et du marché de Tié Tié, ainsi que la construction d'un hôpital général.

Lors de la cérémonie des vœux de fin d'année qui s'est tenue le 25 janvier au siège de l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou, le député maire de Pointe-Noire, Roland Bouiti Viaudo, a annoncé : « D'une manière générale, notre ville bénéficiera de nouveaux atouts tout comme elle a déjà acquis des effets cumulatifs à préserver. Pour cela, il nous faut observer sans restriction les règles de la citoyenneté et du vivre ensemble. »

En effet, dans son programme pour 2014, la municipalité de Pointe-Noire prévoit plusieurs projets qui ont vocation à transformer la ville. Parmi ceux-ci, figurent : la poursuite des travaux de la route à grande circulation de 2 x 3 voies allant de la CNSS au rond-point Kassaï, jusqu'au



La route de la CNSS est en travaux crédit photo "Ad"

marché Savon (avenue de l'Indépendance à Tié Tié) avec un passage supérieur à l'intersection de l'avenue Jean Félix Tchicaya au quartier Saint Pierre communément appelé OCH. Afin de rendre ces travaux possibles et sur instruction du président de la République, un budget de 20 milliards de FCFA a été porté au ministère de l'Aménagement du territoire chargé des Grands travaux.

En réalité, plusieurs routes seront construites afin de doter Pointe-Noire d'un réseau routier performant, parmi lesquelles : la poursuite des travaux de l'avenue

Bitelika Ndombi (route de l'aéroport) avec un échangeur au niveau du rond-point d'Avoum ; et l'achèvement de l'avenue Tchikoungoula à Mbotla. Des opérations d'assainissement des lits des rivières et des caniveaux sont également prévues. Dans ce cadre, 20 milliards de FCFA ont aussi été affectés au ministère de l'Aménagement du territoire.

Dans le cadre du Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu), les marchés de Mongo Kamba et de Ngoyo seront dotés de structures modernes (restaurants, parkings et boutiques). En outre, la ville

connaîtra d'ici peu, le démarrage des travaux de construction des marchés modernes sur l'actuel site du Marché central et sur celui du marché de Tié Tié, la poursuite des travaux de réhabilitation des réseaux de distribution d'eau et d'électricité, et la construction d'un hôpital général moderne digne de ce nom sur le site de l'actuel hôpital général Adolphe-Sicé, vieux de 80 ans déjà.

Rappelons qu'en 2013, le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a, dans le cadre de la poursuite de la modernisation de la ville, construit plusieurs infrastructures de base, en vue de

l'amélioration des conditions de vie des populations ponténégrines. Notamment : la réfection du Marché de la Liberté ; la construction de deux écoles primaires à Ngoyo et à Koufoli (2 bâtiments de 4 salles avec latrines modernes) ; la finalisation des travaux de construction des voiries urbaines (avenues Simon Kimbangu, Thystère Tchicaya). Il a également réalisé des opérations d'entretien des voiries urbaines au niveau des avenues Stéphane Tchitchié et Pembelo. Ainsi, de nouvelles voies ont été aménagées et bitumées.

Hugues Prosper Mabonzo

FISCALITÉ

Les commerçants boudent le paiement de la patente au titre de l'année 2014

Ceux-ci ont exprimé leur mécontentement au cours d'une conférence de presse organisée le jeudi 6 mars à la Chambre consulaire. Une initiative du collectif des syndicats patronaux des boulangers et pâtisseries, des grossistes de boissons, de l'association des commerçants détaillants et de l'Union des commerçants de Pointe-Noire.

En effet, la note circulaire de l'ensemble des syndicats des commerçants évoluant dans la capitale économique stipule : « Vu le décret n° 75/379 du 30 août 1975 fixant le taux de marge brute de bières et boissons hygiéniques de production locale à 18% pour les grossistes et 25% pour les détaillants, vu que ce décret n'a jamais été abrogé, vu les structures des prix intérieurs et actuels, les grossistes ne se retrouvent pas dans leurs marges. » En effet, la patente de l'année 2013 allait d'un montant de 10.000 à 651.245 FCFA, avec une moyenne de 420.020 FCFA. Or

celle de l'année 2014 va d'un montant de 10.300 à 28.531.000 FCFA avec une moyenne de 1.854.000 FCFA. Selon ces commerçants, la patente moyenne a été multipliée. « Même la loi ne peut augmenter qu'au tiers », disent-ils.

En ce qui concerne la taxe d'occupation des locaux (TOL), ils constatent que celle-ci serait un double emploi pour les commerçants grossistes. Leur argument repose sur le fait qu'ils payent déjà la taxe immobilière. Cette taxe ne devrait concerner que les détenteurs d'un titre foncier. Les commerçants ne comprennent pas pourquoi le paiement de la patente doit prendre en compte la nature de l'activité et la valeur locative. Or, à ce jour, conformément aux dispositions fiscales de la patente contenues dans la loi n°342013 du 30 décembre 2013 portant loi de finances 2014, la patente est calculée sur la valeur du chiffre d'affaires alors que les impôts doivent être payés sur la marge brute,



Les commerçants à la tribune lors de la conférence de presse

c'est-à-dire sur le bénéfice réalisé.

Que dit l'autorité fiscale ?

Le communiqué de la direction des impôts et des domaines du Kouilou stipule que les contribuables assujettis à la contribution des patentes relevant du régime du forfait (patente IGF) ainsi que ceux soumis au régime du réel (patente) doivent souscrire leurs déclarations

débutées depuis le 2 janvier et ce jusqu'au 20 mars 2014. Passé cette date, les retardataires ou récalcitrants seront passibles d'une pénalité de 100% en sus des droits dus, conformément aux dispositions de l'article 293 du code général des impôts tome 1.

Notons que plusieurs rencontres ont déjà eu lieu entre la direction départementale des impôts et des do-

maines du Kouilou et les représentants des structures syndicales de commerce des départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Ces représentants souhaitent que le gouvernement de la République prenne en compte leurs doléances. Rappelons d'ailleurs que cette conférence est organisée à la demande des consommateurs de la ville océane.

Séverin Ibara

« Vu le décret n° 75/379 du 30 août 1975 fixant le taux de marge brute de bières et boissons hygiéniques de production locale à 18% pour les grossistes et 25% pour les détaillants, vu que ce décret n'a jamais été abrogé, vu les structures des prix intérieurs et actuels, les grossistes ne se retrouvent pas dans leurs marges. »

SANTÉ

Des médecins spécialistes échangent sur certaines pathologies

Ils sont venus de la Grande-Bretagne, du Danemark, du Cameroun, du Tchad, des États-Unis d'Amérique, de la RDC, de la Côte d'Ivoire et du Congo. Ces médecins spécialistes sont réunis dans le cadre des 2e Journées d'odontostomatologie et de chirurgie crano-maxillo-faciale.

Les travaux étaient ouverts le 6 mars par le directeur départemental de la santé de Pointe-Noire, Jean Pierre Dzondault, qui est également le vice-président du comité d'organisation. Dans son mot d'ouverture, il a plaidé pour que ces échanges aboutissent à l'amélioration de l'offre de service et des soins dans les différentes unités, dans la prise en charge des pathologies d'odontostomatologie.

De son côté, le Dr Léonard Tanda, membre du comité scientifique local, a souligné que la santé était primordiale. « La santé est la première chose à demander à Dieu si la parole était

possible dès la première seconde de vie. Le premier cri à la naissance est certainement l'expression de cette demande. C'est donc normal qu'on se réunisse sur cette cause, la conservation de la santé », a-t-il déclaré. « La science est universelle et les connaissances doivent être partagées, c'est la raison de la présence à Pointe-Noire des éminentes personnalités du domaine médical, venues parfois de loin et dont certaines pour la première fois », a-t-il poursuivi.

Les thèmes à développer au cours de ces travaux étant importants, le président du comité d'organisation, le Dr Eudes Itoua, a remercié tous les invités venus des différents horizons, ses collaborateurs et les sponsors pour l'intérêt particulier



Les participants aux Journées d'odontostomatologie "crédit photo adiac"

qu'ils accordent à ces travaux. Par ailleurs, la marraine de ces jour-

nées, le Pr. Geneviève Bengono, de nationalité camerounaise, a félicité le Dr Eudes Itoua pour la création de ces journées d'odontostomatologie. « Créer les Journées internationales d'odontostomatologie n'a certainement pas été facile mais, les faire vivre l'est encore plus », a-t-elle indiqué, avant d'ajouter : « Le Dr Itoua mérite des ultimes encouragements de tous pour sa persévérance, les encouragements de ses maîtres qui l'ont vu évo-

luer avec cette ambition d'apprendre le plus pour pouvoir donner aux patients et aux autres. Les encouragements aussi de ses collaborateurs et son équipe non moins dynamique, de ses patients et surtout nous ses collègues qui sommes les bénéficiaires de ces journées. Nous voulons aussi et surtout remercier ceux qui croient en ces journées et qui lui apportent leur soutien, à tous ceux qui ont fait le déplacement en abandonnant leurs sollicitations quotidiennes pour s'arrêter et faire le point et repartir vers les patients, pour leur apporter davantage de savoir, de savoir-faire et de mieux-être. »

Enfin, le Pr. Geneviève Bengono a exprimé le vœu que vivent à jamais la coopération Nord-Sud, Sud-Sud, et les Journées internationales d'odontostomatologie et de chirurgie-maxillo-faciale.

Notons par ailleurs que ces journées de partage de connaissances sont présidées par le Congolais, le Pr Gontran Odzoto, accompagné du Dr Gary Parker du bateau Mercy Ships. Ce dernier a d'ailleurs été le premier intervenant de la conférence inaugurale des travaux. Ceux-ci s'achèveront demain 7 mars à Pointe-Noire.

Charlem Léa Legnoki

IMMIGRATION

Le cri silencieux des mers et des déserts

Les drames de l'immigration ne se sont pas arrêtés avec l'effroyable naufrage de plus de 366 migrants à Lampedusa

Une conférence accueillie par des structures du Vatican, jeudi matin, a rassemblé une centaine de personnes à Rome pour parler d'immigration. Ce thème semble fait pour s'inscrire dans la durée, surtout en Italie où débarquent chaque semaine des centaines de clandestins tentant de joindre l'Él Dorado européen. Pourtant, jeudi, pas un des participants : associatifs, ecclésiastiques, diplomates et fonctionnaires d'organisations internationales, n'ont vu le temps passer, tellement le propos était lourd tout en étant classique, la démarche émouvante tout en s'inscrivant dans les formules attendues pour ce genre de rencontres.

« Le voyage de l'Érythrée à l'Europe : nouvelles d'une urgence humanitaire »

Jamais le mot « nouvelles » n'aura autant peu mérité son appellation, tellement les choses sont devenues cycliques. Et tellement les opinions, occidentales et africaines, semblent peu à peu se couler dans ce que le Souverain pontife dénonçait en juin dernier, après une visite historique à Lampedusa, comme une « globalisation de l'indifférence ». Mais il y a de la nouveauté même dans les drames les plus routiniers.

Et l'Érythréenne Alganesh Fessaba, présidente de l'ONG Gandhi, s'est chargée de secouer les consciences pour dire : les choses ne sont pas réglées parce qu'on a mis en terre 366 cercueils de victimes de l'immigration clandestine ; qu'on a observé un deuil ; envoyé en prison pour jugement quelques Lampistes dont on se demande s'ils sont bourreaux ou vic-

times tellement ils sont les deux, et qu'on a proclamé la journée du 4 octobre (la date du naufrage de Lampedusa - Ndlr), 'Journée de l'accueil'. Dans les déserts autour de l'Afrique, les mers vers l'Europe, les savanes et les forêts, des centaines de jeunes tentent désespérément de gagner l'Europe dans une sorte de loterie du désespoir. Ça passe ou ça casse. Souvent, ça casse. José Angel Oropeza, directeur du Bureau de coordination pour la Méditerranée de l'OIM, Organisation mondiale des migrations, a su trouver la question de tous : que faire ? L'immigration ne se réduit plus au fait de passer les frontières. Elle entre aussi dans un sordide jeu économique mafieux qui fait que, pour pouvoir fuir la pauvreté, il faut être riche et payer. Très cher. Il raconte que son organisation a fait le calcul : à raison de un à trois millions de FCFA par tête, les trafiquants qui ont conduit le vieux rafiot qui s'est abîmé en mer de Sicile faisant les 366 morts devenus emblématiques, ont encaissé un total de... un million d'euros : 655 millions de FCFA ! Pour une traversée sans billet de retour...

Il a expliqué que si les choses avaient été régulièrement organisées, et en prenant en compte toutes les dépenses, y compris l'achat d'un vieux bateau promis à la casse, une telle traversée aurait coûté pour les 500 personnes à bord pas plus de 400.000 euros (262 millions de FCFA environ). L'affaire est donc juteuse. Elle l'est d'autant plus que, ajoute Alganesh Fessaba, photos à l'appui, en sillonnant les déserts (le Sahel ou le Sinai), il n'est pas rare de tomber aujourd'hui sur un cadavre éviscéré, éventré ou

grossièrement cousu, signes d'une activité encore plus sordide et lucrative de trafic d'organes humains. « Les clandestins sont devenus une marchandise à forte valeur ajoutée, négociable comme n'importe quelle marchandise », affirme-t-elle dans un sanglot.

Elle a projeté le fruit de ses investigations : des images saisissantes glaçant le sang. Jeunes gens enchaînés dans des maisons de bédouins, squelettiques et semblant âgés de plus de 60 ans quand ils n'en ont que 15 ; jeunes femmes aux seins brûlés à la bougie, au sexe tailladé ; jeunes hommes aux jambes coupées (pour les empêcher de fuir)... Et des enfants ! Des enfants à l'infini, accompagnant leurs mères ou, surtout, nés des viols incessants de celles-ci par des passeurs dont le scrupule ne fait que peu de cas de la détresse des autres. Pourquoi ? a-t-elle demandé.

Pourquoi de tels jeunes gens et jeunes filles bravent-ils tant de dangers pour venir mourir sur une plage italienne, être enterrés dans un grossier sac de jute, tomber sous les coups de mitraillettes de garde-frontières qui ne tirent que sur ceux qui ne peuvent payer ? Fessaba a donné des chiffres : 3.000 jeunes Érythréens quittent leur pays tous les mois, et prennent la direction d'Israël (en passant par le Soudan et l'Égypte) ou de l'Italie, ancienne puissance coloniale. Aux abords des pays méditerranéens, ils grossissent les rangs de ces autres centaines de milliers de clandestins africains qui tentent de passer : par le Maroc, la Libye, la Tunisie (rarement) ou l'Égypte.

Lucien Mpama

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Pointe-Noire accueillera la première édition de l'IT Forum

CIO Mag en partenariat avec DSI Club Congo (un lieu de rencontres, d'échanges pour les dirigeants des systèmes d'informations du Congo-Brazzaville) organise le jeudi 27 mars, dans un hôtel de la place à Pointe-Noire, la première édition de l'IT Forum sous le haut patronage de Bruno Jean-Richard Itoua, ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

Plus d'une centaine de DSI d'entreprises et d'administrations, d'IT managers congolais ainsi que d'éminents experts nationaux et internationaux prendront part à cette manifestation. Les différents thèmes aborderont le Cloud Computing, la sécurité, l'Internet mobile ou encore le processus de numérisation dans les entreprises et administrations, les enjeux de l'innovation technologique dans leur processus de transformation et les avantages des CRM/ERP en mode SaaS. Les résultats des retours d'expériences seront présentés par les équipes de Burotop, notamment sur le PRA, et Nexcom, une des startups du groupe, expliquera au public sa success-story dans le domaine des applications métiers, particulièrement en gestion électronique de documents. De son côté, PI Services pré-

sentera les atouts autour des services Cloud et de la sécurité. Skytic, spécialisé dans la formation, présentera la nouvelle plate-forme de pointe dédiée à la formation, parmi les plus prisées du marché IT.

Cette édition 2014 sera également l'occasion de réaliser un premier benchmark DSI à travers un sondage orienté vers la gouvernance des SI ; le management des SI ou encore la mesure de l'impact de l'Internet mobile dans les entreprises et dans les administrations congolaises ; le ou le(s) opérateurs mobiles préférés des entreprises ; la place de l'innovation dans les entreprises congolaises.

Initié par CIO Mag, l'IT Forum est un ensemble d'événements IT couvrant la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Cameroun, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, le Gabon, le Congo et bien d'autres. Le Club DSI est une association à but non lucratif et réunit des directeurs des systèmes d'Information, des entreprises et des administrations congolaises pour promouvoir l'usage des systèmes d'information comme facteur de compétitivité. Au Congo, le club est présidé par Guy Baouaya, directeur des systèmes d'information de Total EP Congo.

Faustin Akono



BIAC
Banque Internationale pour l'Afrique au Congo

la force d'entreprendre
www.biac.cd

Un bon investissement,
c'est aussi
une bonne banque.



MOTS FLÉCHÉS N°017

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

AFRICAIN	FRAIS DE BANQUE	DOTÉS D'ENCOCHES	ANCIEN SERVICE FÉODAL	DISSÉMINÉ À TOUS VENTS	C'EST UNE GIFLE OU UNE PÂTISSERIE ÉPROUVE	HABITS D'ÉTÉ
IMITER	ROUTE GRATUITE	RIVALES	(QU'IL) CUBÂT			
			QUI SE DISTINGUENT			
MOULANT				RELIGIEUSE		
JURE SUR UN ENSEMBLE				ANCIEN PARTI DE GAUCHE		
			GROGNE			
SOURIRES ENFANTINS				POSSESSIF		
ORGANISATEUR DE JEUX				DIGNES D'UNE COLLECTION		
		PORTE		VIEUX BISON		COMMANDEE À DISTANCE
				SUPERPOSER		
RETENUE AU SOL				A L'OPPOSÉ DE		
ÉCOLE DES CADRES				PETIT AIR D'OPÉRA		
		ABSENCE D'INTÉRÊT	DONNE LE DÉPART GENDRE DU PROPHÈTE			
ÉPREUVE POUR AMATEURS ET PROS	FIT DU TORT		MORCEAU DE TERRAIN BOUCHE EN VILLE		PETIT LIEUTENANT	
	IL RETIRE LA POUS-SIÈRE				TANTE DE L'ENFANT	
		HOMMES DE LOI				
		ENTRE-POSÉ				
SANS UN SEUL	TOMBA EN FLOCONS			L'ARGENT AU LABO		BIEN CACHÉE
			IL A DONNÉ LIEU À UNE RUÉE	FAUX MARBRE		
				CARACTÈRE GREC		
IL EST UTILE AU LA-BOUREUR	QUI VIENT DE			SOUTIENT UN MUR		
	SOMMET			SERVICE AU TENNIS		
		LE CHEMIN DU MAR-CHÉUR	DONNE UN COUP DE POUCE		MESURE LIQUIDE	
			IL SERT DE LIANT		INITIALES DEVANT LE CHRIST	
RAPACE			TELLE UNE CHAISE BIEN GARNIE			
ERSATZ DE SUCRE						
				QUI PEUT FAIRE ROUGIR		

SUDOKU N°017

>FACILE

		5	1					
		3		4				
				8	9		5	
	6	4	8	2				
8	7							9
3				7	4	8	6	
6	2		3	9				
5				1		2		
4					5	9		

>MOYEN

	9			2	7	8		
				1				
3	4		9		8	5	2	
9			4			1		
	1	4				6	9	
2		5			9			
	5	9	7		6		1	
				4				
	2	8	3					7

>DIFFICILE

3		8				9	1	
		6		8		2	4	
2					6		7	
			2	3				
		2				8		
6			8	4				
	6		5					
	1	9		3		6		
	2	4				7		

MOTS CROISÉS N°017

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Attendre son heure. - 2. Cordage d'une voile. Aimerais bien avoir la paix. - 3. Sans doute. Qui manque de mordant. - 4. Il va se transformer en crapaud. Bon vouloir. - 5. Ville du Gard. Illumine le visage de son émetteur, quand elle est lumineuse. - 6. Thallium. Toucher du doigt. - 7. Construisais un pont. Il fut adoré à Memphis. - 8. Forte carte. Base aérienne. - 9. Auquel il ne manque que la parole. Un chien très philosophe. - 10. Portées par les chatons.

>VERTICALEMENT

A. Une femme qui a pensé à sa succession. - B. Assiette d'une autre époque. Tout le monde et personne. - C. Très fatiguée. Qui n'appartient pas au clergé. - D. Été capable. Pétilnants du Piémont. - E. Retirer de la somme. Cours du Nord. Possessif. - F. Capitulations de troupes. - G. Ils sont bons à être jetés. Régat de berger. - H. Laisser vaguer son imagination. Premier vigneron. - I. Au milieu. Glisse sur le côté. - J. Elle peut être motivée par l'or. Anglaises de haut rang.

MOTS À MOTS N°017

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① ORNER + CERF = R _ _ _ _ _ R
- ② ELIRE + GOLF = F _ _ _ _ _ E
- ③ RECIF + SARI = S _ _ _ _ _ R

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°016

D	E	E	R	E	T
V	E	R	T	E	S
R	I	N	T	R	O
C	R	A	N	T	E
I	N	C	A	C	E
F	E	T	E	M	O
R	E	L	I	A	I
L	E	L	S	N	O
P	E	S	O	I	S
D	R	O	M	E	P
O	S	E	R	A	I
E	T	A	N	G	L
A	T	E	T	U	P
C	C	P	N	U	L
E	M	O	T	T	E
P	E	U	H	U	S

SUDOKU N°016

1	7	4	5	8	6	9	3	
5	8	6	2	9	3	7	1	
9	2	3	7	4	1	6	8	
7	5	8	6	1	4	2	9	
4	9	2	3	7	5	8	6	
6	3	1	9	2	8	5	4	
2	6	5	1	3	9	4	7	
8	1	7	4	6	2	3	5	
3	4	9	8	5	7	1	2	
9	4	6	2	7	1	3	8	
1	3	7	4	5	8	2	9	
2	8	5	6	9	3	7	1	
4	6	2	9	3	5	8	7	
5	7	1	8	6	2	4	3	
8	9	3	7	1	4	6	5	
3	2	9	1	4	7	5	6	
6	5	4	3	8	9	1	2	
7	1	8	5	2	6	9	4	
5	6	9	1	2	3	8	4	
2	4	1	7	9	8	6	3	
3	7	8	4	6	5	1	9	
7	3	5	9	8	4	2	1	
1	9	6	3	5	2	4	7	
8	2	4	6	7	1	3	5	
4	8	2	5	1	9	7	6	
9	1	7	8	3	6	5	2	
6	5	3	2	4	7	9	8	

MOTS CROISÉS N°016

B	A	L	L	O	T	T	I	N	E
E	R	E	K	O	S	O	N		
C	D	T	I	C	O	N	E		
S	U	R	E	S	T	I	M	E	R
D	A	N	E	S	S	E	V		
E	S	T	O	C	A	R	T	E	
C	U	I	R	P	L	E	U	R	
A	S	O	T	O	P	B	A		
N	N	A	N	T	I	R	A	I	
E	R	S	T	E	N	A	I	S	

MOTS À MOTS N°016

1/ SERVIR - 2/ TARTRE - 3/ COULÉE.

FÉDÉRATION DE NZANGO

Les résultats des élections invalidés

Les candidats à la présidence de la fédération de nzango retourneront devant les urnes. Telle est la décision prise par la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (CCAS) qui a invalidé le scrutin du 15 février dernier pour irrégularités.

Le 5 mars au Palais de justice de Brazzaville, la sentence de la CCAS a été claire: «*Statuant publiquement, contradictoirement en matière d'arbitrage sportif et en premier ressort, la CCAS invalide les élections de la Fédération congolaise de nzango [...]. Telle est donc la décision que la chambre a prise dans cette affaire*», a déclaré le procureur Corneille Moukoko avant de commettre le ministère des Sports et de l'Éducation physique ainsi que le Comité national olympique et sportif congolais à l'organisation d'une nouvelle assemblée générale électorale dans un délai de quinze jours, soit le 20 mars, sauf modification valablement justifiée.

Rappel des faits

Le contentieux électoral de la Fédération congolaise de nzango remonte à l'assemblée générale constitutive du 15 février dernier à Brazzaville. Ce jour-là, le décompte final du scrutin donnait Guy Noël Titov pour vainqueur avec 12 voix contre 11 pour son challenger, Blanche Akouala. Un écart d'une seule voix entre les deux candidats. Mais Blanche Akouala ne l'a pas entendu de cette oreille du fait des irrégularités qu'elle avait constatées, la plus notable étant celle d'une électrice du département de la Sangha à qui on a refusé l'accès en salle alors que son nom figurait sur la liste des votants. Le corps électoral se

voyait ainsi amputé de l'un de ses membres. Sans parler d'autres faits qui allongent la liste des irrégularités évoquées par Blanche Akouala.

La candidate a donc résolu de recourir à la CCAS, organe juridique habilité à trancher les litiges sportifs dans le pays et qui s'est donc saisi du dossier. Le 1er mars, Blanche Akouala et quelques membres du comité d'orga-



Les membres de la CCAS lors de la lecture de la sentence

nisation du scrutin ont été entendus. Le 5 mars, le tour est revenu à Guy Noël Titov de passer à la barre pour donner sa version des faits. Sur la défensive, ce dernier n'a pas reconnu les irrégularités auxquelles sa concurrente avait fait allusion. Le vote, selon lui, s'est passé dans le calme, sans fraudes. Son élection à la présidence n'a donc souffert d'aucune irrégularité, a-t-il renchéri. Mais les arguments de Guy Noël Titov n'ont pas effacé les traces des irrégularités relevées. La CCAS a dit le droit. Les élections sont à reprendre. Non aux tripatouillages électoraux. Le procureur Corneille Moukoko n'a pas manqué d'interpeller tous les acteurs du processus électoral qui vient. «*Nous ne voulons plus dans ce pays, où chacun sait que le sport unit les masses, qu'il y ait des divisions, des tripatouillages électo-*

raux, des pressions, des intimidations. Nous voulons que les choses se passent de la manière la plus régulière», a-t-il indiqué tout en rappelant la création de la CCAS obéit à la nécessité de mettre de l'ordre au sein du des sports au Congo: elle s'y attelle patiemment et fermement, selon lui. Toutes les fois que des irrégularités électorales seront constatées

par la chambre, elle n'hésitera à annuler le scrutin. Il ne reste donc plus aux candidats Guy Noël Titov et Blanche Akouala qu'à faire à nouveau campagne pour les prochaines élections. «*Que celui qui doit gagner gagne effectivement parce qu'on lui a fait confiance; que celui qui doit perdre perde parce qu'on ne lui a pas fait confiance*», a conclu le procureur. Abordée par la presse à l'issue du procès, Blanche Akouala a promis de retourner aux urnes avec le même optimisme. «*Je reconnaitrai les résultats pourvu que les choses se passent normalement*», a-t-elle dit. Mais il faut attendre le scrutin prévu dans quarante-cinq jours pour voir si la consigne de se conformer à la norme sera respectée. La balle est donc renvoyée dans le camp des organisateurs et des candidats.

Rominique Nerplat Makaya

COUPE DU MONDE 2014

L'Afrique teste ses forces à moins de 100 jours de l'événement

Une victoire, deux défaites et deux matchs nuls, tel est le bilan des équipes africaines qualifiées pour la phase finale de la Coupe du monde 2014 lors de la première journée Fifa de l'année.

Les qualifiés qui testaient leur force à moins de 100 jours de ce grand rendez-vous planétaire, ont connu des fortunes diverses. Le Cameroun et le Ghana se sont inclinés. Des deux, seuls les Lions indomptables ont été humiliés par le Portugal de Cristiano Ronaldo. L'Afrique n'a pas connu que des déboires puisque l'Algérie a sauvé son honneur pendant qu'Ivoiriens et Nigériens sortaient de cette première journée avec des nuls encourageants.

Le Cameroun s'est incliné lourdement 1-5 devant le Portugal en match de préparation pour la Coupe du monde 2014. Cristiano Ronaldo ouvrait le score à la 21^e minute. Aboubacar rétablissait l'équipe à la 43^e minute mais pas suffisant pour apaiser la volonté de vaincre des Portugais. Ils reprennent l'avantage à la 57^e minute par le même Cristiano Ronaldo qui sera imité à la 66^e par Meireles (66^e), Coentrao (68^e) et Edinho (77^e et 83^e). Les Blacks stars se sont inclinés sur un score étriqué d'un but à zéro devant Monténégro.

Le Ghana a concédé un but sur penalty transformé par Demjanovic dès l'entame du match. Les Fennecs ont fait mieux que tous les représentants africains. L'Algérie a dominé la Slovaquie. Hilal Soudani et Saphir Taider sont les buteurs des Fennecs. La Côte

d'Ivoire a accroché la Belgique 2-2. Les Diabes rouges menaient au score 2-0 devant les Éléphants grâce à Marouane Fellaini à la 18^e et Radja Nainggolan à la 50^e.

Les Ivoiriens ont trouvé la formule dans les quinze dernières minutes, d'abord sur la réduction de Didier Drogba et ensuite par Max Gradel en toute fin du match. Le Nigeria et le Mexique se sont neutralisés 0-0. Outre les

Les résultats des autres équipes qualifiées

France-Pays Bas 2-0
Espagne-Italie 1-0
Suisse-Croatie 2-2
Grèce-République de Corée 0-2
Allemagne-Chili 1-0
Australie-Équateur 3-4
Roumanie-Argentine 0-0
Russie-Arménie 2-0
Costa Rica-Paraguay 2-1
Japon-Nouvelle Zélande 4-2
Angleterre-Danemark 1-0
Honduras-Venezuela 2-1
Autriche-Uruguay 1-1
Ukraine-États-Unis 2-0

cinq représentants, d'autres sélections africaines étaient en lice pour cette journée Fifa. L'Afrique du Sud s'est inclinée lourdement 0-5 devant le Brésil. L'Égypte a battu la Bosnie-Herzégovine 2-0 et l'Iran s'est incliné devant la Guinée 1-2. La Colombie et la Tunisie ont fait jeu égal 1-1.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

La Journée de la femme

Le 8 mars, Journée de la femme. À quoi sert-elle? Est-ce uniquement un effet de mode qui dure depuis la Conférence internationale socialiste en 1910, où fut instituée une Journée internationale des femmes? Chacun, sans doute, a son opinion. Au moment où la vogue est désormais au genre, ce papier veut rendre hommage aux dames qui ont contribué à imposer la femme dans l'univers politique machiste congolais.

La lutte de libération au Congo s'est faite sous la conduite des partis politiques et des syndicats. Le tout sous le signe de la contestation de l'ordre politique avant l'indépendance. Les partis sont dominés par les hommes: PPC (Parti progressiste congolais) de Félix Tchicaya, MSA (Mouvement socialiste de Jacques Opongault, Uddia (Union de défense des intérêts africaine) de l'abbé Fulbert Youlou. Il en est de même pour les syndicats. En 1946, le PPC crée l'Union des femmes africaines, dirigée par les épouses Félix Tchicaya à Pointe-Noire et Éticault à Brazzaville. Cette organisation ne connaît aucune vie réelle. Plus tard, l'Uddia et le MSA créent

leurs organisations de femmes. Le noyau de ces associations féminines est constitué d'épouses et parentes de militants et leaders, comme aujourd'hui. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

L'Uddia de l'abbé Fulbert Youlou fonde «les femmes caïmans». Le caïman est le symbole électoral de ce parti. Ces femmes sont très actives et contribuent aux succès électoraux de leur leader. Un congrès, tenu en janvier 1960 à Brazzaville, réunit deux cent cinquante déléguées sous la direction de Madietta Pauline. Par contre, le mouvement féminin du MSA est quasi inexistant. Quelques militantes, parmi lesquelles Lobagne Marie, assistent néanmoins aux activités du parti.

L'UJC (Union de la jeunesse congolaise), dont les statuts sont déposés en 1956, est dirigée par Aimé Matsika, syndicaliste CGAT (Confédération générale des travailleurs). C'est l'organisation de jeunesse la plus tranchante. Elle est classée dans la catégorie d'extrême gauche. Donc progressiste. L'UJC possède un mouvement féminin, l'Ufac (Union des femmes afri-

caines du Congo). Ses dirigeantes connues sont Bouesso Véronique et Badiangana Alice. Le programme de l'Ufac affirme que son but «est de rassembler les femmes congolaises de toutes les régions du pays afin de leur faire prendre conscience des problèmes qui se posent au pays et à œuvrer pour un Congo libre, prospère et meilleur».

Ces quelques rares noms constituent les premières références féminines en politique au Congo, avant Aimée Mambou-Gnali et Micheline Ékondi-Akala, premières femmes députées du Congo, dans l'Assemblée nationale issue du scrutin du 8 décembre 1963. Ce qui était une incontestable avancée dans la prise des responsabilités dans l'espace public. Elles ouvraient une perspective intéressante pour toutes les femmes.

La création en 1965 de l'URFC (Union révolutionnaire des femmes du Congo), animée à sa création par Céline Yandza, renforce l'implication des femmes dans la gestion du pays. Pour montrer qu'elles avaient sur tous les plans les mêmes apti-

tudes que les hommes, voire plus, les sœurs Golengo sautent en parachute. Une première. Un quart de siècle après l'indépendance, le 9 janvier 1975, une femme, Émilie Manima, entre au gouvernement.

Avant toutes ces femmes pionnières de la vie politique, l'histoire du Congo fait la part belle à Kimpa Vita et, surtout, à la reine Ngalifourou, décédée le 8 juin 1956 et inhumée en grande pompe le 3 mars 1957.

Genre. C'est bien. Mais les hommes doivent ouvrir les écluses qui contraignent encore l'épanouissement des femmes dans tous les domaines de la vie. Il faut, hélas, le reconnaître, les femmes nous sont supérieures parce qu'elles peuvent donner la vie, nous pas, disait Sacha Guitry. Est-ce cette supériorité qui a généré le machisme? Dans tous les cas, l'égalité n'est pas dans la nature. Il faut sans cesse lutter pour se faire une place au soleil. Bonne fête, les femmes!

Mfumu